

Ford est à la merci des démocrates

WASHINGTON (d'après AFP, UPI, AP, Reuter, PC, NYTNS) — "J'accepte le verdict des électeurs", a déclaré, hier, le président Gerald Ford, en commentant le balayage démocrate aux élections législatives, qui, de toute évidence, est attribuable à l'affaire Watergate, à l'amnistie qu'il a accordée à l'ancien président Nixon et aussi, bien sûr, à l'inflation.

L'opposition démocrate, qui détenait déjà une forte majorité au Congrès, a considérablement amélioré ses positions à la Chambre, au

Sénat et à la tête des Etats de l'Union au cours d'élections qui n'ont guère passionné les Américains, puisque les abstentions auraient dépassé le record de 60 pour cent.

En dépit des appels de Ford demandant aux électeurs d'éviter une "dictature du législatif sur l'exécutif", les démocrates ont remporté une majorité dépassant les deux tiers à la Chambre des représentants et quelques sièges de plus au Sénat, un peu en deçà d'un

Congrès numériquement "à l'épreuve de tout veto présidentiel".

Les démocrates avaient besoin de 67 sièges au Sénat et 290 sièges à la Chambre, chiffre qu'ils ont dépassé, pour avoir les majorités des deux tiers nécessaires pour renverser les vetos présidentiels. Mais les chiffres seuls ne reflètent pas les divergences idéologiques qui passent parfois outre aux allégeances partisans.

Les démocrates ont donc renforcé leur emprise sur le Congrès, arrachant 4 sièges aux républicains au Sénat et au moins 49 à la Chambre des représentants. Les républicains n'ont arraché aux démocrates que seulement cinq sièges à la Chambre et un au Sénat.

A la Chambre, les sièges se répartissent comme suit: 291 démocrates et 141 républicains, alors qu'il reste deux sièges indécis, ce qui est plus que les 218 sièges nécessaires pour avoir la majorité et plus que la majorité des deux tiers qui est de 290 sièges.

Les démocrates ont aussi fait des gains en ce qui a trait aux postes de gouverneur, remportant 27 des 35 postes de gouverneur en jeu, ce qui leur donne un total de 36. Les républicains ont remporté six des postes en jeu, ce qui leur fait un total de 12. Le Maine a un gouverneur indépendant et la Compilation des voix n'est pas encore terminée en Alaska.

Les démocrates ont remporté 23 sièges au Sénat et les républicains en ont remporté neuf. Chaque parti mène dans une contestation. Le

total des nouveaux sièges va donner aux démocrates une avance de 62 à 38, ce qui est plus qu'auparavant alors que le partage s'établissait à 58-42.

Au Sénat, il y avait à pourvoir 34 des 100 sièges. Tous les 435 sièges de la Chambre des représentants étaient en jeu. Il y avait 35 postes de gouverneur à combler.

Défaite personnelle
C'est donc une défaite personnelle qu'a subie le chef de l'Etat. (Suite à la page A6, 3e col.)

météo

Le ciel se dégagera aujourd'hui dans la région de Québec et ce sera ensoleillé demain. Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie et Sept-Îles, nuageux aujourd'hui. Beau, demain.

— Détails, page A-2

LE SOLEIL

★ 128 PAGES

78e ANNEE — No: 260

QUEBEC, MERCREDI 6 NOVEMBRE 1974

PRIX VINGT CENTS

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

Vente pyramidale

Québec craint un sabotage d'Ottawa

par Marcel COLLARD

Le ministère québécois de la Justice craint que le gouvernement fédéral démolisse son travail en s'appropriant à légaliser le système de vente pyramidale.

Dans la répression de nombreuses compagnies qui ont écumé le Québec dont Coscot Interplanetary, Inspiration et Succès, Holiday Magic et d'autres, les procureurs du ministère de la Justice se sont appuyés précisément sur l'article 189 de l'actuel code criminel, qu'ils jugent très adéquat.

En amendant la loi fédérale sur la concurrence, selon les intentions exprimées par le ministre fédéral de la Consommation, il semble que le ministère québécois de la Justice

sera dorénavant impuissant à obtenir la condamnation des compagnies prises en défaut.

Me Raymond Faucher, de la section des loteries pyramidales, au ministère de la Justice, prétend que la jurisprudence en matière de vente pyramidale est bien précise au Québec et que son application correspond aux besoins. En réalité, l'amendement fédéral permet un tel système, en ne le défendant pas. Il se contente de décrire le système en précisant que nul ne doit inviter ou inciter une autre personne à participer à un tel système ni donner de fausses indications sur le gain qu'un participant peut raisonnablement s'attendre à recevoir.

Le système devient illégal quand il y a eu "invitation ou incitation" et de fausses indications sur le gain. Comment, à partir de ces deux conditions, très imprécises, aurait-on pu prouver l'illégalité de systèmes qui, dans le passé, ont coûté des sommes considérables aux consommateurs?

Me Faucher diffère un peu d'opinion quand on parle de consommateurs. Il soutient que la relation du consommateur avec l'entreprise est plutôt celle d'un commerçant, excluant une telle transaction de la juridiction de la loi sur la protection du consommateur.

Dans un système pyramidal de ce genre, il n'y a généralement pas de commerce, pas de consommateur, ni de bien de consommation. Ces notions considérées dans l'ensemble réduisent le système à un droit de participation au recrutement d'autres personnes.

Bien plus, le ministère de la Justice devra, sous l'empire de la loi sur la concurrence (amendée), étaler sa preuve au niveau de l'enquête préliminaire, au lieu d'envoyer le contrevenant directement à son procès.

(Suite à la page A6, 1re col.)



Un ministre Carneau...sceptique



...des agriculteurs déterminés

Le Soleil, Pierre Martin

Le Québécois de Rio

par Roger LEROUX

envoyé spécial du Soleil

Warren Tremblay, alias Jean Tremblay à l'époque où il habitait Charlesbourg, a l'intention de montrer aux Brésiliens "comment ça se fait de la construction".

Après des débuts modestes comme entrepreneur au chantier de Manic 5 il y a une quinzaine d'années, Warren Tremblay a poursuivi sa carrière d'entrepreneur en construction à Miami, en Floride, s'y est enrichi, avant de venir échouer à Rio de Janeiro, où il habite, depuis neuf mois, un appartement de \$1,200 par mois donnant sur la plus célèbre plage du Brésil, Copacabana.

Au cours de la visite de la mission commerciale canadienne au Brésil, (voir reportage, page F-1) il y a une dizaine de jours, il a raconté l'histoire de sa vie pas moins d'une douzaine de fois. Tous ceux qui l'ont entendue se demandent encore si l'on doit classer M. Tremblay dans la catégorie des aventuriers, des hommes d'affaires de génie... ou sans scrupules.

Tout autant que son histoire, sa façon de la raconter ne manque pas de surprendre.

"Tanné" du froid du Québec, Jean Tremblay, émigre à Miami, où il construit des édifices en hauteur en recrutant des travailleurs non syndiqués, "importés le plus souvent", et en utilisant son invention, "les formes modulaires", qui permettent de battre ses concurrents de vitesse.

"Je ne voulais pas d'union parce que les unions essaient de contrôler les propriétaires et parce que les syndiqués travaillent mal!"

"Au début, ça été dur. Les gars des unions venaient briser ma machinerie sur mes chantiers; on en a tiré trois, après on a eu la paix... Maintenant, en Floride, dans la construction, les unions sont brisées.

"Puis j'importais des Canadiens; j'en ai eu jusqu'à 300 ou 400 qui travaillaient pour moi. J'ai eu aussi des problèmes avec l'immigration parce que je faisais travailler des hommes sans permis.

"J'ai trouvé une loi de 1880 qui prévoit que, si on a une clôture autour de sa propriété, il faut un subpoena pour y pénétrer. J'ai donc

(Suite à la page A6, 2e col.)

Les agriculteurs arrachent une lueur d'espoir à leurs "otages"

par Marc LESTAGE

Quinze ministres et députés de la région de Québec ont été gardés sous verrous durant plus de quatre heures, hier, par des producteurs agricoles soucieux de "parfaire leur information et d'obtenir leur appui face au gouvernement".

Le siège a débuté vers 11 heures et s'est poursuivi jusqu'après 15 heures. Quelques ministres et députés qui avaient des "engagements autres" ont tenté en vain de tirer leur révérence au groupe, à l'heure du midi.

"On leur a fait comprendre qu'ils avaient l'engagement moral de nous entendre", a expliqué plus tard M. Gérard Dubois, président de l'UPA de la région de Québec.

Ce dialogue de coulisse a permis au député Georges Massicotte, de Lotbinière, un agronome qui a

l'expérience du milieu rural, de soutenir que "selon moi, le gouvernement va avoir quelque chose à vous offrir jeudi". Etait-ce là éven-

ter la mèche ou susciter un nouvel espoir? La question reste entière.

Tous les hôtes des producteurs

sont restés sur place. Les portes de l'édifice étaient d'ailleurs verrouillées à double tour et des gardiens (Suite à la page A6, 1re col.)

L'abattage des veaux a des échos à la Conférence de Rome

ROME (PC) — L'abattage des veaux au Québec a eu hier des répercussions à la Conférence mondiale sur l'alimentation, alors que des représentants de 100 pays dont le Canada étudient les moyens d'empêcher des millions d'êtres humains de mourir de faim.

Des représentants d'organismes de charité ont distribué un tabloid illustrant l'abattage de 600 veaux

par les cultivateurs québécois qui désirent sensibiliser le gouvernement sur leur situation précaire. Les éleveurs de bétail soutiennent qu'ils ne peuvent pas boucler leur budget en raison du prix élevé des moulées et des engrais.

Les délégués à Rome ont pu prendre connaissance de la situation des cultivateurs du Québec au (Suite à la page A6, 4e col.)

à lire

Corruption

— Un ex-directeur adjoint de l'urbanisme de la ville de Montréal, M. Roger Gagnon, a été assigné à comparaître devant le tribunal en rapport avec une histoire de pots-de-vin.

— page B-8

"Silence" du milieu

Malgré ses efforts répétés, la Commission Cliche n'a pas réussi, hier, à faire parler un ex-mafioso sur les liens que pourraient avoir certains dirigeants syndicaux, dont André "Dédé" Desjardins avec la mafia.

— page A-3

Voitures d'occasion

Depuis quelque temps, les concessionnaires d'automobiles consultent les annonces classées dans l'espoir de trouver des voitures d'occasion. En effet, par suite de l'inflation, l'automobiliste a compris qu'il gagnerait davantage en supprimant l'intermédiaire.

— page F-3

sommaire

A Québec aujourd'hui	E-15
Annonces classées	G-4 à G-13
Arts et lettres	E-14 à E-16
Bandes dessinées	G-13
Bridge	G-12
Décès	G-14
Economie-finances	F-1 à F-5
Famille	E-2 et E-3
Feuilleton	G-7
Horoscope	G-13
Mot-mystère	G-4
Mots croisés	G-9
Page documentaire	A-5
Patron	G-10
Servi froid	B-3
Sport	C-1 à C-13
Télévision	C-5



M. Beaulieu affirme avoir été "lavé par les communautés"

Les religieux sont au pouvoir à Sillery (Beaulieu)

par Louis-Guy LEMIEUX

Les communautés religieuses sont maintenant au pouvoir à Sillery. Elles pourraient bien y faire la loi.

C'est ce qu'affirme l'ancien maire Jules Beaulieu, battu aux élections de dimanche dernier, qui précise: "Les contribuables de Sillery ont voté majoritairement pour moi. Je me suis fait laver par les communautés".

Hier, M. Beaulieu est venu donner au Soleil son analyse personnelle des élections "pour, dit-il, que la population comprenne mieux ce qui s'est passé et pour que la nouvelle administration de même que les communautés religieuses sachent bien que je ne suis pas dupe de leurs manoeuvres".

En gros, il estime que les luttes qu'il a menées contre les communautés religieuses jusque devant les tribunaux, pour que celles-ci se conformassent à la loi 48 (chapitre 50) sur l'évaluation foncière, lui ont

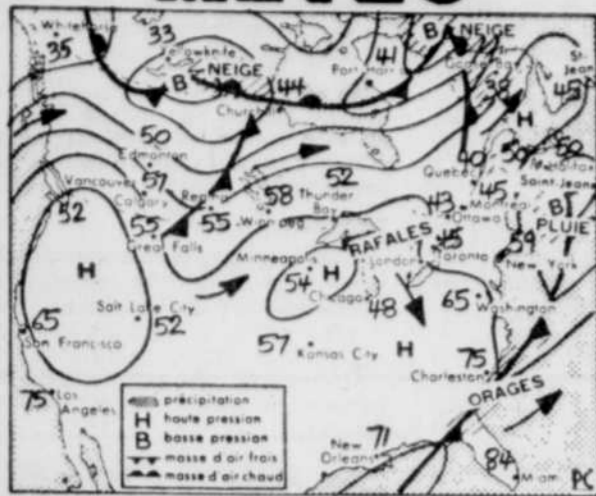
mis à dos les religieux et religieuses. Les communautés (958 électeurs sur un maximum de 8,900) auraient envoyé leurs membres voter massivement, dimanche, avec le mot d'ordre de battre le maire sortant.

Les faits et les chiffres qu'avance M. Beaulieu sont troublants.

Précisons d'abord que Sillery est peut-être la ville au Québec qui possède la plus grande concentration d'institutions religieuses. On y retrouve quelques dizaines de maisons d'accueil, de maisons de retraite pour religieux, de foyers pour personnes âgées, de maisons d'enseignement, de maisons de retraités, etc. La plupart de ces institutions logent dans des bâtiments impressionnants qui occupent d'énormes superficies sur quelques-uns des plus beaux emplacements de la localité.

C'est en fait la première fois que les membres de ces communautés (Suite à la page A6, 2e col.)

MÉTÉO



Passages nuageux

Le ciel devrait se dégager, aujourd'hui, dans la région de Québec et le mercure se maintiendra dans les 45 degrés. Pour demain, on prévoit une journée ensoleillée. Les chiffres donnent le degré maximal pour aujourd'hui, les autres indications sont bonnes jusqu'au milieu de la journée.

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions émises à Montréal par Environnement Canada, à 21h30, hier, pour aujourd'hui, avec un aperçu pour jeudi. Entre parenthèses, en degrés Celsius.

Chibougamau, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: généralement nuageux, possibilité de quelques chutes de neige locales, maximum, 40 à 45 (4 C.), aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

Haute-Mauricie, Laurentides, Québec, Trois-Rivières: le ciel se dégagera, maximum, 40 à 45 (4 à 7 C.), aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

Montréal, Outaouais, Cantons de l'Est: le ciel se dégagera, maximum, environ 45 (7 C.), aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

Saguenay-Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie: passages nuageux, possibilité de quelques averses en montagne, maximum, près de 40 (4 C.), aperçu pour jeudi: beau.

Sept-Îles: ciel variable, maximum, 35 (2 C.), aperçu pour jeudi: beau.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques grandes villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.	Min.	Max.	
Vancouver	45	53	Fredericton	40	49
Edmonton	20	54	St-Jean, N.-B.	42	44
Yellowknife	23	23	Moncton	41	48
Saskatoon	25	51	Halifax	45	48
Regina	23	55	Charlottetown	41	42
Winnipeg	26	32	St-Jean, T.-N.	35	47
Sudbury	34	37	Detroit	43	45
Toronto	41	45	Boston	50	52
Ottawa	35	48	Washington	64	74
Montréal	35	48	Miami	71	81
Québec	31	46	San Francisco	44	65

La page d'histoire

par la Presse Canadienne
Le mercredi, 6 novembre 1974

L'Association royale canadienne de sauvetage a accordé sa première médaille d'or, la plus importante récompense pour bravoure, aux citoyens de Springhill, Nouvelle-Écosse, il y a 16 ans — en 1958. Cette présentation faisait suite au désastre du 23 octobre de la même année, alors que 74 mineurs sont morts quand une explosion sous terre a ravagé une mine de la Cumberland Coal. Une centaine d'autres mineurs furent sauvés. C'était la première fois qu'on accordait cette récompense à une communauté.

1860 — Abraham Lincoln est élu président des États-Unis.

1867 — Le premier Parlement fédéral se réunit à Ottawa.

1879 — Le Jour de l'Action de grâce est fêté pour la première fois au Canada.

1928 — Arnold Rothstein, un magnat du jeu à New York, est tué par balles.

1942 — Un raz de marée fait périr 10,000 personnes au Bengale.

SOLEIL

JEUDI
Lever 6.37
Coucher 16.21

MARÉE

JEUDI
Basse 6h55
Haute 11h55
Basse 19h05

Sans attendre, la CIC se lance dans des réformes

MONTREAL (d'après PC) — La Commission de l'industrie de la construction a annoncé, hier, une série de réformes destinées à améliorer ses services aux travailleurs et aux employeurs.

Dans un communiqué remis à la presse, la CIC, organisme qui administre toute l'industrie de la construction au Québec, le président de l'organisme, M. Fernand Morin, a précisé qu'il n'attendrait pas les recommandations ou décisions de tout organisme extérieur, telle la Commission Cliche, avant de procéder à ces réformes.

"Quelles que soient les spéculations que peuvent faire et entretenir certaines personnes au sujet de l'avenir de la CIC, a souligné son président, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des services qui relèvent de la compétence de la commission doivent être assurés et améliorés."

Parmi ces nouvelles mesures, notons les suivantes:

- La tenue d'une séance régulière de la commission à tous les quinze (15) jours, permettant ainsi à tous les membres de diriger d'une façon régulière et continue cette réforme administrative;
- La mise sur pied de trois (3) comités de travail (budget, construction, personnel) pour débayer certains dossiers et préparer avec les directeurs de services les pièces nécessaires à des prises de décisions rapides, positives et

efficaces lors des séances régulières de la commission;

— De retenir les services d'une firme conseil permettant de mieux faire le point sur la situation, d'améliorer le réseau de communication entre l'administration et son personnel-cadre et de mettre sur pied une procédure d'embauche efficace et objective. D'ailleurs, à sa prochaine séance, le 13 novembre, un plan de travail sera arrêté pour réaliser, dans les prochains mois, cet objectif.

— De confier au président, pour cette période transitoire, la coordination des différents services de la commission afin d'assurer ainsi une permanence au niveau du conseil d'administration ne peut exercer un quelconque veto en fait et en droit.

Parent n'est pas d'accord avec le rapport Fullerton

(PC) — A un conseil suprarrégional suggéré par le rapport Fullerton dévoilé à Ottawa lundi, le ministre d'État aux Affaires intergouvernementales, M. Oswald Parent, préférerait un projet d'accord directeur de développement et d'aménagement pour la région comprenant la capitale canadienne.

Cette proposition, que M. Parent a transmise en juin dernier à ses homologues fédéral et ontarien, vise davantage à une harmonisation des politiques respectives de chacun des

niveaux de gouvernement plutôt qu'à leur uniformisation.

C'est ainsi que le ministre responsable de la coordination dans la région de la capitale canadienne commentait le rapport Fullerton, hier à Québec. A Ottawa, le premier ministre Trudeau a précisé, hier également, qu'un comité parlementaire serait établi ce mois-ci pour étudier ce rapport.

M. Parent estime que la principale recommandation de M. Fullerton signifie l'attribution de pou-

Du Neuf en Projet?

Plusieurs styles en vogue pour vous.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DE NOS BAS PRIX ET DE LA QUALITÉ



504 de la Canardière - Limoilou
Québec 529-9488

Québec-Presse parle encore une fois de fermer ses portes

par Jean GARON

Québec-Presse, qui célèbre, le 19 octobre, son cinquantième anniversaire après une nième relance de ses activités, publiera, cette semaine, ce qui sera vraisemblablement sa dernière édition.

Cette édition de l'hebdomadaire, semaine du 10 au 16 novembre 1974, expliquera les motifs de cette "proposition" de fermeture, exécutoire à compter de jeudi, de la part du conseil d'administration.

Normand Garon, directeur général, a tenu à souligner que la position définitive ne serait prise que jeudi matin. "Depuis 5 ans, on a parlé douze fois de mettre la clef sur la porte sans toutefois la tourner."

Le conseil en est arrivé à la conclusion qu'il fallait mettre un terme à l'activité du journal parce que le plan de relance, proposé et accepté lors de l'assemblée des membres de l'Association coopérative des publications populaires, le 30 septembre, n'a pu être réalisé.

Les besoins financiers pour cette reprise qui devait conduire à la rentabilité de Québec-Presse, nécessitaient des rentrées de \$81,000 sur une période de six mois: \$25,000 "immédiatement" pour les dettes, \$31,000 pour le déficit prévu pour cette période et \$25,000 pour la promotion. Or seulement 25% de cet objectif avait été atteint.

Les trois centrales syndicales FTQ, CSN et CEQ devaient être, comme cela avait été le cas dès la création du journal, les principaux bailleurs de fonds. Or même si l'on avait pu faire revenir la FTQ sur sa décision de ne plus contribuer au financement, la situation financière des centrales elles-mêmes ne leur a pas permis de faire plus.

On se rappellera que Québec-Presse avait cessé de paraître au cours de l'été afin de permettre de procéder à une modification de la facture et à une réorientation faisant du journal un véritable hebdomadaire plutôt qu'un journal du dimanche.

De ce côté-là non plus, les objectifs visés n'ont pas été complètement atteints.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Le tirage devait atteindre 28,000 exemplaires, au cours des prochains six mois. Les ventes atteignaient environ 20,000 exemplaires soit 75% du total.

La "décision" du conseil a été prise à la lumière des résultats de l'opération-relance. Elle devra être entérinée par la prochaine assemblée de l'Association coopérative des publications populaires qui de-

vrait avoir lieu avant le 30 novembre et fort probablement d'ici deux semaines.

LA BRASSERIE LE PASSE MURAILLE
73, rue St-Louis
OUVRIRA SES PORTES LE JEUDI 7 NOVEMBRE A 21 HEURES
BIERE GRATUITE

GAY TOGS
explose chez **PeeWee** Enr.

MAGNIFIQUE HABIT DE MOTONEIGE
imperméable de marque **GAY TOGS**

100% nylon, doublure légère et chaude
100% acrylique.
Garni de piqûres blanches et d'une solide fermeture-éclair. Les poches appliquées avec revers et fermeture à boutons-pression. Les genoux sont doublés et le cache-nez détachable.

LAVABLE A LA MACHINE
Couleurs: marine et bourgogne

2 à 3X ans. **\$31⁹⁹**
4 à 6X ans. **\$32⁹⁹**
7 à 14 ans. **\$39⁹⁹**

EGALEMENT TRES BEAU CHOIX DE VETEMENTS VARIÉS DE MARQUE GAY TOG

REDUCTION DE \$1.00
Sur présentation de ce coupon au magasin Pee Wee, une réduction de \$1.00 sera accordée sur CHAQUE ITEM d'une valeur de \$10.00 et plus. Coupon valable jeudi, vendredi et samedi, les 7 - 8 - 9 NOVEMBRE.

SPECIALITES POUR ENFANTS DE LA NAISSANCE A 14 ANS.

PeeWee Enr.
GALERIES DE LA CANARDIERE
2477, boul. Ste-Anne, Québec 3, P.Q.

l'ensemble Mossant de France

Pour filer sur les pistes alpines, un anorak de champion en Antigloss bien matelassé. Peu engonçant. Piqué de légèreté. Zippé longuement sous patte pressonnée. Son pantalon est droit et tout confort. Gagne en marine souligné de bleu doux. Tailles: 38 à 46. \$180.

La tuque aux couleurs de France \$5.
Les gants "feuille d'érable" en cuir \$15.
Les lunettes anti-buée \$9.

SIMONS
le trente et un®
pour homme/place ste-foy

éditorial

Fais ce que dois

La capitale nationale

L'idée de faire d'Ottawa-Hull le lieu de la capitale nationale connaît une nouvelle étape par la présentation du rapport de l'ex-président de la Commission de la capitale nationale, M. Douglas Fullerton. Pour des raisons essentiellement pratiques, celui-ci met de côté le projet de district fédéral. Il suggère de mettre plutôt en place un Conseil supra-régional où les gouvernements de l'Ontario et du Québec seraient directement impliqués avec le gouvernement central.

La conférence fédérale-provinciale de 1969 avait reconnu le principe d'une région de la capitale nationale qui engloberait Ottawa et Hull. La Commission de la capitale nationale s'est par la suite appliquée à rattraper le temps perdu en dotant Hull de bâtiments fédéraux plus nombreux. Elle s'est de même efforcée de généraliser le bilinguisme dans la région de la capitale fédérale.

La Commission devait traiter avec les ministères fédéraux, les deux provinces centrales et les municipalités. Il y avait là à réconcilier beaucoup de monde et d'organismes divers. M. Fullerton en conclut que l'administration actuelle de la région ne convient pas à la capitale du pays; elle est lourde, coûteuse, inefficace.

Le Conseil supra-régional préconisé réussirait-il mieux à poursuivre une politique intégrée à partir des sources diverses sur lesquelles il s'érigerait? Ce Conseil serait élu pour la moitié par les habitants de la région, un quart de ses représentants serait nommé par les deux provinces et l'autre quart par le gouvernement central. Quels seraient les pouvoirs du nouvel organisme, remplacerait-il les conseils municipaux ou les coifferait-il de son autorité pour un certain nombre de questions?

La solution a au moins le mérite de songer à un organisme qui aurait des pouvoirs globaux sur la région de la capitale nationale. A priori, cet organisme serait moins efficace qu'un district fédéral, mais soulèverait moins d'opposition des deux provinces en ce qui concerne leurs compétences législatives et leur "intégrité" territoriale.

Les carottes sont cuites

Ce que certains éleveurs québécois en furie font, depuis une semaine, est certes répugnant et ne saurait être encouragé de quelque façon que ce soit. Abattre des animaux sur la place publique en quantité consternante, même si c'est selon les règles de l'art, jeter des milliers de gallons de lait et de dizaines d'œufs peut scandaliser surtout à une époque où chacun se plaint du fardeau croissant que lui impose son panier alimentaire. Asphalter les routes avec du fumier et de l'urine de porc, de même que labourer les pelouses à l'aide de tracteurs, n'est pas, non plus, ce qu'il y a de plus élégant.

Le fait est que l'agriculteur québécois est sorti de ses gonds parce que la brimade l'a forcé de le faire. Jadis le roi incontestable de l'économie domestique, le baromètre de la rentabilité électorale, l'évolution industrielle l'a de plus en plus acculé dans ses retranchements. Il est devenu l'oublié, le paltoquet de l'économie, la victime de préjugés plus ou moins injurieux.

L'exemple des exactions syndicales le stimulant, il en a soupiré des discussions stériles, des palabres oiseux et des promesses gratuites. Ayant réalisé qu'il représentait aux yeux de l'Etat une portion de plus en plus négligée dans le plan économique, il a pris conscience du fait qu'on lui jetait les retailles subventionnelles pour lui clore le bec, sous le prétexte maintenant réfuté qu'il était peu instruit, un peu arriéré socialement, gratte-la-piastre, hypocrite et même avaricieux, et qu'il ne constituait aucun danger pour la paix sociale. Ceux qui pensaient cela doivent aujourd'hui constater qu'ils se sont copieusement trompés et que, n'ayant aucun goût pour l'académisme et la péroration futile, le cultivateur emploie les seuls moyens de persuasion qu'il a à sa disposition et qui lui font aussi mal qu'à ceux qui le regardent protester.

Que nous l'acceptions ou non, ce n'est pas de gaité de coeur ou par simple mimétisme que le cultivateur s'est délibérément rangé dans la lignée de la violence qui, dans le contexte torturé que traversent les pays occidentaux, semble l'outil devenu indispensable pour pressurer l'action gouvernementale et éveiller la conscience populaire à des problèmes vitaux pour

La création d'une capitale nationale renfermant des territoires et des groupes reliés à nos deux grandes communautés linguistiques se situe dans la logique d'une nation biculturelle comme la nôtre: le bilinguisme des affiches, les écoles pour les enfants des deux langues, la présence de fonctionnaires fédéraux des deux langues sont de nature à mieux ancrer dans les principes et dans les faits la réalité de cette capitale nationale. Il n'est pas négligeable pour cela que cette capitale s'étende sur les territoires des deux grandes provinces centrales, l'une et l'autre majoritairement anglaise et française. Il n'est pas interdit pour autant qu'Ottawa et Hull conservent leur caractère culturel propre. Le rapport Fullerton suggère même que les ministères fédéraux où les francophones sont les plus nombreux soient situés à Hull.

En principe la création d'un district fédéral, comme cela existe également dans une nation multiculturelle comme la Suisse, serait la meilleure façon de créer une capitale qui symbolise concrètement nos deux grandes cultures. L'administration serait alors confiée au gouvernement central, qui doit refléter cette diversité culturelle. Le fait qu'Ottawa, ville d'Ontario, ait été jusqu'à tout récemment soumise à la juridiction d'une province explique sa lenteur et son efficacité douteuse à traduire le double aspect culturel de ce pays.

Pour des raisons sentimentales et politiques, les deux provinces centrales sont réticentes à la création d'un district fédéral. Une majorité de la population des deux provinces est pourtant favorable à cette solution (à 66% dans la région de Hull). Le Conseil supra-régional est un compromis. Il n'est pas certain qu'à partir de l'enchevêtrement de sa formation on puisse, au sommet, tirer l'unité indispensable à son bon fonctionnement. Dans le cas contraire, il faut souhaiter que l'évolution des esprits, des gouvernements plutôt que de la population locale, en arrive à rendre possible un district fédéral. Ce serait sans aucun doute le mécanisme institutionnel le plus rapide à faire de la région d'Ottawa-Hull une véritable capitale nationale.

Gilles BOYER

l'avenir de son métier mais que la plupart des gens ignorent dans leur fondement.

La vérité est que, pris au centre du tourbillon économique qui désaxe l'équilibre des coûts et des prix, l'agriculteur québécois en a été la principale victime. Et il n'est que de consulter les statistiques pour se rendre facilement compte que la colonne de ce qui lui en coûte s'élève beaucoup plus rapidement que celle de ce qu'il reçoit pour exercer son métier. Cette situation devait pourtant cesser un jour ou l'autre, selon les prévisions des experts en semblables matières. Mais l'imprévisible étant survenu, les précautions ayant été laissées au soin du hasard par les gouvernements, l'augmentation a été trop élevée au cours des années 1973 et 1974, alors qu'elle aurait dû normalement être échelonnée sur une période plus longue, tant pour le bénéficiaire du producteur que celui du consommateur. C'est ce qui a fait déborder le vase et laisse, malgré tout, le gouvernement les culottes à terre.

On pourrait faire dire à la Palice que ce ne sont pas les agriculteurs qui bénéficient le plus de l'augmentation des prix des denrées agricoles. Comme le soulignait récemment M. Ernest Mercier, conseiller spécial au ministère des Affaires intergouvernementales, les préposés à la transformation, à l'emballage et à la distribution ont absorbé, dans une proportion de 64 pour cent, la hausse de quelque \$2,8 milliards qui s'est produite, dans ce domaine, de 1961 à 1972 inclusivement. C'est là un élément primordial où le luxe a un grand rôle à jouer et dont l'acheteur devrait constater la flagrance avant de se plaindre.

Il est inutile de ressasser les problèmes actuels de l'économie agricole puisqu'ils seront étalés, noir sur blanc, dans une rencontre historique qui doit avoir lieu entre le premier ministre Bourassa et l'UPA. Qu'il suffise de répéter que l'agriculteur québécois ne quémande pas la charité mais réclame le droit strict de pouvoir vivre de son métier et d'en retirer un profit décent. Or, il n'est pas normal que le contraire soit la règle. Le rôle de l'intermédiaire dans cet embrouillamini, même si celui-ci se défend bien d'en être l'auteur, doit être envisagé sérieusement



L'opinion du lecteur

Québec "indépendant" et "rentable" par la castration de ses habitants?

Honorables Ministres
Messieurs les Députés
Cité Parlementaire
Québec

J'aimerais vous poser une question d'une particulière gravité et qui exige une position claire et nette.

Messieurs les Libéraux, croyez-vous sincèrement construire un Québec "rentable" en payant des deniers publics les avortements pratiqués au Québec et outre-frontière et en dilapidant des millions pour la stérilisation de vos concitoyens?

Messieurs les Péquistes, croyez-vous sincèrement garantir un Québec "indépendant" par la castration de ses habitants? Votre chef, quand il était Ministre de la Famille, dans le cabinet Lesage, s'est fait le violent avocat du "planning familial" (cf La Presse, 19-1-1966, p.25). Trois ans plus tôt, il affirmait sur le même sujet: "Pour changer la mentalité on est obligé de se violer un peu l'esprit". Avant, les gens se contentaient de PEU, de "L'AUTORITE DE DIEU" (cf Le Devoir, 22-10-1963). Puis à votre congrès régional tenu à Montréal-Centre les 27, 28 et 29 septembre derniers, vous avez voté majoritairement en faveur de l'avortement sur demande (cf Le Jour, 8-15-1974, p. 8).

La question est très grave, car il est hors de doute que l'avortement légalisé conduit à l'eugénisme, l'eugénisme à l'euthanasie, l'euthanasie au meurtre généralisé. A-t-on déjà oublié le sang des victimes du nazisme qui fume encore tout chaud?

C'est dans la logique des faits. Si l'on admet, par un faux principe, qu'une innocence vaine humaine peut être supprimée à ses débuts pour un motif de santé, d'économie, de psychologie, on la détruit aussi pour la simple raison qu'elle n'est pas désirée. Et comment pourrait-on ensuite empêcher d'invoquer ces mêmes considérations pour supprimer la vie à n'importe quel moment de sa progression? On songera ensuite aux handicapés. Ils grevont les budgets de la famille et de l'Etat: ne serait-il pas préférable qu'ils disparaissent? Les vieillards "improductifs" constituent une charge trop lourde pour la société: mieux vaudrait s'en débarrasser. Les incurables et tous ces malades chroni-

ques mobilisent une armée de spécialistes, d'infirmières, d'employés d'hôpitaux et drainent d'énormes sommes budgétaires: "N'ont-ils pas droit à la mort dans la dignité"?

Tous ces propos sont anti-naturels et anti-chrétiens. Plusieurs de ceux qui se font les ambassadeurs de la mort osent se nommer "Humanistes". C'est un faux nom que se donnent certains groupes de francs-maçons et d'athées.

La valse de la mort s'intensifie. La Presse Canadienne (8-1-1974) nous a appris que les 12 membres du conseil médical de la santé de l'Association médicale du Canada étudiaient la possibilité pour les médecins de mettre fin

aux souffrances de certains malades en leur administrant une dose massive de poison.

Mais alors, faut-il s'étonner si certains malades commencent à craindre le recours aux soins des médecins et des institutions hospitalières.

Quand on méprise la vie à ses débuts ou à quelque stade que ce soit de son évolution ou de son perfectionnement, on méprise toute la vie, TOUT L'HOMME. Alors aussi, s'installe dans la Société le règne de la peur, de la terreur, comme elle existe sous les régimes totalitaires.

Pacifique Emond, o.f.m.,
5750, Blvd. Rosemont,
Montréal.

L'unilinguisme anglais dans la fonction publique québécoise

August 14, 1974

Dear Sirs:
Please send me one copy each of the following books, and bill me at this address:

Voix et Images de France; Livre du Maître, published by Didier; Grammaire Comparative du français et de l'anglais à l'usage des anglophones.

Thank you.
Yours very truly
J. Howard for Thomas O. Moore, Senior Economic Counsellor.

On aura sans doute remarqué dès l'abord que la machine à écrire du Bureau du gouvernement du Québec à Toronto n'est pas munie d'un clavier français: un seul accent apparaît dans cette lettre, soit sur le a dans "à l'usage des anglophones", et il semble avoir été ajouté à la main; le c de français est écrit sans cédille. D'autre part, l'en-tête imprimé se caractérise par une énorme faute de typographie, soit l'utilisation des grandes capitales pour la première lettre du mot dans l'expression "Bureau du Gouvernement du Québec". Par ailleurs, la grammaire française exige qu'on n'emploie les grandes capitales que pour le premier mot du titre d'un ouvrage, ce qui donne Voix et images de France (livre du maître) et Grammaire comparative du français et de l'anglais à l'usage des anglophones. A noter également le Ste-Foy ou, encore mieux, Sainte-Foy, ainsi que le sempiternel P.Q., qui nous rappelle notre statut de provinciaux asservis. A ce propos, on peut se demander pourquoi les Ontariens écrivent Toronto, Ont. et non Toronto, P.O. Pour la simple raison sans doute qu'eux sont les maîtres, tandis que nous, nous sommes les serviteurs.

Avis donc à ceux qui auront à se présenter au Bureau du gouvernement du Québec à Toronto: on y est unilingue anglais, même si 80 p.100 des Québécois sont francophones. Telle est la logique du fédéralisme!

Docteur Jacques Boulay
857, rue du Chanoine-Martin
Sainte-Foy Québec.

Paul LACHANCE

A la défense de CHRC-FM

La présente est un plaidoyer en faveur de la programmation de CHRC-FM stéréo. Dans la chronique radio-TV du Soleil de vendredi dernier, l'auteur semble dire que CHRC-FM n'a pas d'orientation définitive quant au contenu musical et en général. Eh bien! Moi je dis que c'est parfait comme ça.

CHRC-FM, c'est la meilleure radio possible pour qui aime la musique de qualité; aucune autre station de radio n'est comparable à CHRC-FM à Québec. Ce qui la rend unique à Québec. Ou, ailleurs qu'à CHRC-FM peut-on entendre dans une demi-heure, coup sur coup, de la musique de Cat Stevens, Jean-Pierre Manseau, Ennio Morricone, Elton John, Louise Forestier, Raymond Lefebvre sans subir les abrutissements de la radio AM?

Seul ce genre de radio peut nous offrir, en stéréo, des artistes aussi différents dans un même contenu. CHRC-FM, c'est parfait, intelligent, de très bon goût. Chaque ville importante en Amérique du Nord possède une ou plusieurs stations qui diffusent ce genre de musique "middle-of-the-road" et ce sont ces stations qui ont la faveur du public (dans le FM bien entendu). La preuve est qu'à Montréal, le poste FM le plus écouté, d'après les sondages des deux dernières années est CFQR-FM qui a une programmation similaire à CHRC-FM. Les goûts des Québécois ne doivent pas tellement différer de ceux des Montréalais (je pense). Quant à ceux qui aiment la musique classique, les entrevues ou la musique heavy-rock, ils ont CBV-FM et CKRL-FM. Dans la situation présente, je crois que tout le monde est bien servi. Et quelle chance d'avoir à Québec CHRC-FM!

Sincèrement,

Maurice Lapointe
125, rue Ste-Anne
Québec

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit devant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à attirer l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un "groupe", d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

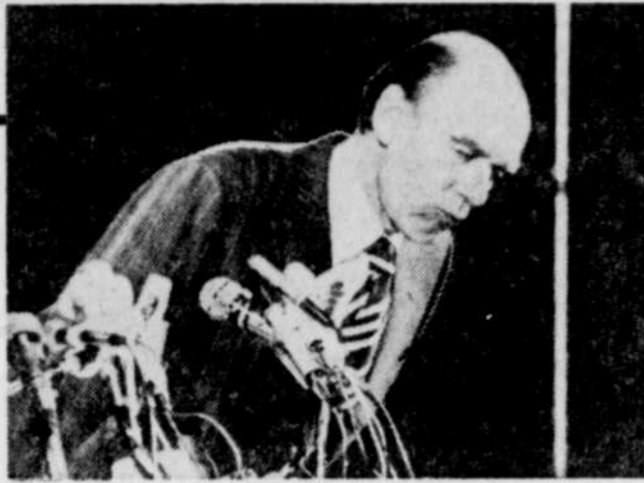
S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

au-delà de l'événement

Plus que des chefs



Stanfield: A gauche, rien ne va plus



Lewis: Pénible aventure à droite



Trudeau: Au centre, comme d'habitude

Les partis se cherchent une place... en politique

par Anthony Westell

Les partis conservateur et néo-démocrate se cherchent beaucoup plus qu'un chef: ils cherchent à redécouvrir leurs positions dans le spectre politique canadien et, en conséquence, à redéfinir leur orientation pour un Canada qui change rapidement.

Les libéraux pourraient bientôt faire face à un problème identique. A l'intérieur du parti, on croit en effet de plus en plus que le premier ministre Trudeau ne sera pas candidat lors des prochaines élections, en partie parce que sa femme le presse de se retirer, mais surtout parce qu'il estime que d'ici là, comme il l'a déjà dit, le bilinguisme sera institutionnalisé et le fait québécois accepté à Ottawa, les deux principaux motifs qu'il dit l'avoir amené à Ottawa.

Les spéculations veulent également que ses deux camarades Jean Marchand et Gérard Pelletier se retirent également avant les prochaines élections.

Sans la politique de Trudeau sur le fédéralisme et sans sa personnalité comme leader, le Parti libéral devra s'inventer une nouvelle image politique.

Un problème commun

Le NPD est le premier parti à faire face à ce problème commun, étant donné qu'il lui faudra se choisir un nouveau chef en juillet prochain.

Son problème de redéfinition est par ailleurs le plus sérieux, puisque c'est le parti le mieux situé idéologiquement et le moins flexible; en conséquence, il trouve plus difficile de s'ajuster à la suite de sa défaite lors des dernières élections fédérales.

Le vieux CCF était un mouvement socialiste, au moins en théorie, qui avait une vision sociale bien différente de celle de ses adversaires politiques et qui proposait un changement radical. Il a eu une influence considérable sur les autres partis politiques, mais s'est vite mis à tourner en rond par suite de son incapacité à gagner un pouvoir national.

En 1961, on prit la décision d'élargir les assises populaires du parti; naissait le NPD. Moins bien défini idéologiquement, il se rapproche des syndicats ouvriers en même temps que des libéraux "de gauche". Le plan a cependant échoué.

Les deux leaders depuis 1961, Tommy Douglas et David Lewis, sont issus du vieux CCF et se sont affichés comme des sociaux-démocrates et des porte-parole d'un nouvel alignement politique.

Par contre, les programmes du parti se sont avérés doux et à peine réformistes; on était loin du socialisme. Le NPD a parlé d'un nouveau partage des richesses privées plutôt que d'une nouvelle société fondée sur la propriété d'Etat.

D'une certaine manière, le NPD a récolté le pire de deux mondes. En effet, quand les cours sont tombés entre 1972 et 1974, le NPD est apparu comme l'aile gauche du Parti libéral. Lors de la dernière élection, il n'a eu rien d'intéressant, rien d'excitant à dire à propos de l'inflation, à propos de quoi que ce soit.

Avant même de choisir son chef, le NPD devra en conséquence choisir s'il veut aller à gauche ou à droite. S'il décidait d'aller à gauche, cela signifierait qu'il réaffirme sa foi au socialisme et qu'il s'engage dans une recherche de l'application du modèle socialiste dans notre société moderne.

Virer à droite signifierait se tourner vers le populisme contre le socialisme; il lui faudrait alors préconiser des réformes plutôt que la révolution tranquille et tenter de se gagner l'appui des libéraux (avec un petit "l").

Chez les conservateurs, par contre, on assiste actuellement à la compétition entre deux ou trois souches qui s'affichent évidemment toutes comme "la" véritable souche.

Adapté adopté

Le courant conservateur principal coule directement de Grande-Bretagne depuis plus

d'un siècle; il a été adopté puis adapté par les Pères de la Confédération, pour être ensuite modifié à l'expérience nord-américaine.

La couche conservatrice principale perçoit la société comme plus qu'une simple collection d'individus qui sont en concurrence en vue d'obtenir des avantages. Elle valorise la tradition — la couronne, le Commonwealth, le Parlement, la religion, la morale — comme une influence stabilisatrice pour la société et est carrément allergique au changement.

Chez ces conservateurs, on croit à la libre-entreprise, mais on n'hésitera pas à user du pouvoir de l'Etat pour freiner ce qui peut être perçu comme de la licence, ce qui menace de déranger l'ordre social.

Ce sont des nationalistes, en ce sens qu'ils ne veulent rien savoir de l'expérience américaine.

Robert Stanfield a tenté d'appliquer ce conservatisme traditionnel à notre temps en poussant le parti légèrement à gauche des libéraux de Trudeau.

C'est ainsi qu'il a parlé d'un programme de revenu minimum garanti pour ceux qui ne peuvent pas travailler, qu'il s'est davantage préoccupé des chômeurs, qu'il a suggéré une plus grande intervention du gouvernement pour combattre l'inflation et qu'il a parlé de coopération avec les provinces plutôt que de conflits, afin de réduire le désordre et les affrontements à l'intérieur du pays. Il s'est même fait un défenseur de la tradition française au Canada.

Mais, sur toutes ces questions, il a été constamment défié à l'intérieur même de son parti par des membres qui s'inspiraient d'autant de sources différentes du conservatisme.

La doctrine de la libre-entreprise sans restriction, un gouvernement intervenant au minimum et l'opposition systématique à l'Etat-Providence sont des positions conservatrices essentiellement américaines. Même si aux Etats-Unis on appelle cela du conservatisme, c'est en réalité l'aile droite libérale dont il s'agit, une version Goldwater de la liberté de l'individu et de l'entreprise s'inspirant d'une société jeune, d'une société de pionniers.

Pas de surprise

Il n'est donc pas surprenant de retrouver cette lignée conservatrice dans l'Ouest canadien, qui partage les expériences et les modes de vie de l'Ouest américain et où l'on se sent encore à l'époque des pionniers.

On est tenté de définir une troisième aile conservatrice: les Tories de Bay Street alliés aux réactionnaires banlieusards et à l'aile rurale de la Grande Machine Bleue de Queen's Park. Elle a cependant subi une telle défaite lors des dernières élections que sa voix risque d'être bien faible dans le parti à l'heure actuelle.

Les conservateurs ne trancheront pas leurs différences au cours d'un débat idéologique ouvert, mais les différentes souches conservatrices seront vraisemblablement représentées chacune par un candidat.

Le candidat avec l'écoute la plus large à travers le spectre conservateur l'emportera, et je parie, pour l'instant, que ce sera Claude Wagner, qui parle de tradition autant en anglais qu'en français et cela avec des airs d'autorité qui laissent quand même filtrer certaines préoccupations à l'endroit des plus démunis dans notre société.

Quant aux libéraux, c'est plus à un choix qu'ils font face qu'à un problème. De leur position dominante actuelle, ils peuvent également choisir d'aller à gauche ou à droite, dépendant des besoins politiques et des circonstances. Ils surveilleront les néo-démocrates et les conservateurs passer au travers de cette douloureuse opération de réforme interne pour ensuite définir comment ils contrecarreront celui des deux qui apparaîtra le plus menaçant.

Ainsi, s'ils se montrent aussi habiles que d'habitude, ils parviendront probablement à refléter le lent mouvement de l'opinion publique canadienne.

Ottawa organise sa politique provinciale

par Donald DOYLE

"Le gouvernement fédéral modifiera sa structure administrative, d'une part pour améliorer la coordination des lignes de conduite et des programmes fédéraux qui concernent les provinces, d'autre part pour faciliter encore davantage les consultations avec celles-ci."

Au moment où ces paroles ont été prononcées, c'est-à-dire à la fin de septembre, peu de gens y ont vraiment prêté attention; le discours du Trône, puisque c'est de ce document qu'il s'agit, laissait pointer diverses mesures à priori beaucoup plus importantes, et, de toute façon, un vague changement de structure n'a rien d'excitant en soi.

Mais, quelques jours plus tard, plus précisément le 2 octobre, le premier ministre revenait à la charge et précisait ses intentions en annonçant la création d'un bureau indépendant chargé des relations fédérales-provinciales. M. Trudeau disait alors:

"Ce qu'il faut pour tenir compte de la diversité et de la complexité croissante des relations fédérales-provinciales, c'est renforcer les ressources que le gouvernement canadien consacre aux problèmes et aux négociations qui ont trait à ces questions. C'est pour cette raison que le gouvernement a décidé de créer un bureau indépendant des relations fédérales-provinciales qui relèvera du premier ministre."

Quarante-huit heures plus tard, M. Trudeau révélait que Gordon Robertson serait appelé à présider aux destinées de ce bureau.

Dans la hiérarchie fédérale, M. Robertson n'est pas qu'un quelconque employé aux responsabilités plus ou moins définies et aux loisirs nombreux; au contraire, à titre de greffier du Conseil privé et de secrétaire du Cabinet, il est, depuis 1963, le premier commis de l'Etat.

Dans cette veine, on peut facilement se demander pourquoi un fonctionnaire de cette trempe accepte d'être rétrogradé, d'être ramené à un rang inférieur? La réponse est très simple: parce qu'il ne l'est pas.

Ce qui se passe à l'heure actuelle, ou plus précisément ce qui va être fait en début de 75,

est important, car M. Trudeau est en train de scinder le Conseil privé en deux.

Dans sa forme présente, le Conseil comprend trois branches principales, la première s'occupant des opérations, la seconde des plans, la troisième des relations fédérales-provinciales. Toutes trois sont dirigées par un sous-secrétaire du Cabinet et répondent en premier lieu au secrétaire et ensuite au premier ministre.

Or, dès que l'amendement législatif aura été adopté par le Parlement, le Conseil privé tel qu'on le connaît verra un de ses membres considérablement valorisé: les relations fédérales-provinciales deviendront autonomes et elles auront à leur tête un deuxième secrétaire du Cabinet, poste qui n'existe pas encore.

En d'autres termes, Gordon Robertson laisse à son "successeur" (Michael Pitfield) le champ des opérations et des plans pour se concentrer dans le secteur des rapports entre l'autorité centrale et les provinces.

Dans l'optique de spécialistes, il importe de se rendre compte que ceci se fait sans aucune perte d'influence pour le titulaire; c'est plutôt l'inverse qui risque de se produire, puisque le bureau sera désormais seul, non plus un parmi d'autres, et qu'il conserve son droit d'accès direct auprès du chef du gouvernement.

Vu sous l'angle de l'évolution, ce phénomène est fort intéressant car la création d'une division des relations fédérales-provinciales au sein du Conseil privé est assez récente, ayant moins de 10 ans; à l'époque du premier ministre Pearson, les relations entre Ottawa et les provinces tombaient principalement sous la responsabilité du ministère des Finances.

Pour des spécialistes, cette progression montre de façon indéniable l'ampleur que le mouvement a connue au cours des dernières années et dénote l'emphase qu'Ottawa veut mettre à l'avenir dans l'élaboration d'échanges suivis avec les gouvernements et les organismes provinciaux.

En d'autres mots, et comme l'a démontré dans une certaine mesure la dernière réunion au sommet, l'heure n'est plus à des décisions unilatérales, prises en vase clos; on souhaite établir un véritable régime de consultation.

ESSAYEZ DONC D'EMPRUNTER À DU 9 7/8% POUR VOUS CONSTRUIRE

EMPRUNTEZ A DU 9 7/8%

Croyez-le ou non, vous pouvez emprunter jusqu'à 90% du montant requis pour le financement d'une unité de logement au Condominium de Bernières au taux très avantageux de 9 7/8% l'an, consenti par la Morguard Trust Co. Déjà en elle-même, la formule de la copropriété se présente comme un investissement avantageux à cause de la hausse constante des coûts des matériaux et de la construction.

Si de plus vous pouvez investir en empruntant à ce très bas taux de 9 7/8% d'intérêt par année, c'est une chance unique, une affaire à ne pas manquer.

Renseignez-vous aujourd'hui même.

Le Condominium de Bernières (418) 529-2559

UNE RÉSIDENCE SUR LES PLAINES

Qui de nous ne rêve pas de demeurer un jour dans un endroit aussi calme, aussi bien situé, aussi prestigieux que les Plainnes d'Abraham.

Le Condominium de Bernières vous offre cette occasion exceptionnelle d'avoir les Plainnes à votre porte. Seules les Plainnes d'Abraham peuvent se vanter d'offrir la campagne au centre-ville.

Imaginez un instant la valeur que prend une propriété érigée sur les Plainnes. En plus d'être un excellent placement, c'est une assurance-détente, presque une assurance-santé.

Renseignez-vous sans tarder, il reste moins de 45 unités disponibles.

Le Condominium de Bernières (418) 529-2559

LE CONDOMINIUM DE BERNIÈRES

Parce que sa qualité de construction est indéniable, parce qu'il est réellement construit sur les Plainnes d'Abraham, le Condominium de Bernières est considéré comme l'un des 5 plus luxueux condominiums au Canada.

Les plus récentes commodités y ont été prévues afin que vous retrouviez dans vos appartements du Condominium de Bernières, tous les avantages d'une résidence unifamiliale de grande classe, sans avoir par contre à en supporter les inconvénients.

Venez visiter un appartement modèle et profitez-en pour choisir votre 4 1/2, 5 1/2 ou 6 1/2. Il est cependant préférable de prendre rendez-vous en composant (418) 529-2559.

Sur demande nous vous ferons parvenir une intéressante documentation.



Le Condominium de Bernières
10 ave. de Bernières, Québec

Les agriculteurs...

(Suite de la première page)

veillaient. Par ailleurs, les voitures des ministres avaient été coincées dans le stationnement malgré la vigilance des "chauffeurs".

Au premier étage de l'édifice, une salle avait été spécialement aménagée pour la circonstance. Des cloisons ont été enlevées durant la nuit précédente pour faire place à cette assemblée particulièrement nombreuse. Quelques-uns des 15 députés et ministres étaient accompagnés de leur secrétaire. Dans le camp des producteurs, tout le conseil régional était au rendez-vous.

A l'extérieur, quelques centaines de producteurs distribuaient des tracts aux automobilistes. Ils ont reçu la visite de plusieurs autopatrouilles de la Sûreté du Québec et de la police municipale. Aucune altercation n'a été signalée.

Dialogue

Le dialogue des "chefs" n'a rien apporté de nouveau. Les producteurs avaient néanmoins la satisfaction d'avoir fait oeuvre utile. "Nous avons appris un bon nombre de choses à plusieurs députés de la ville", a dit M. Dubois.

Les parties ont fait l'unanimité sur le principe de l'indexation. Ce n'est déjà plus nouveau dans l'affrontement producteurs-Etat.

Selon le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, le porte-parole des députés, ce dialogue a été franc et direct.

"Nous avons déjà reconnu l'existence du problème des producteurs. Notre sympathie a pris la forme de deux programmes d'aide financiers récemment", rappelait le ministre.

Si le principe de l'indexation convient à tous, il ne faut pourtant pas en négliger les modalités. C'est à ce niveau que réside toute la difficulté, selon le ministre.

Quant à savoir si le gouvernement a le pouvoir financier d'aller plus loin, c'est une tout autre question qui fera l'objet d'évaluation, a ajouté le porte-parole, plus tôt, au Soleil.

Il serait opportun de savoir, par exemple, si la prime à l'hivernement de \$150 que réclament les producteurs sera versée en plus du prix de soutien de la viande de boeuf de 60 cents la livre ou si elle devra être déduite du calcul d'indexation, s'interrogeait encore le ministre à la fin de la séance.

Ce sont là des questions à régler, demain jeudi, entre le conseil général de l'UPA et le cabinet Bourassa.

Forcés de reconnaître que l'assemblée d'hier n'a pas vraiment apporté de nouveau, les producteurs s'en promettent pour demain. La rencontre entre l'UPA et le cabinet provincial est prévue pour 10 heures au parlement.

Québec craint un...

(Suite de la première page)

Autre point à retenir, la loi ne pourra atteindre les auteurs ou ceux qui ont dirigé un système pyramidal. Seuls les recruteurs de la base auraient à répondre à des accusations en vertu de la loi.

Loteries pyramidales

Au cours des quatre dernières années, au Québec, 22 systèmes furent déclarés illégaux et plus de 350 accusations ont été portées en vertu du code criminel. C'est donc la preuve que le code criminel constituait une arme contre l'exploitation des gens.

Dans le cas de Coscot Interplanetary, sur les 85 dossiers dont la cour a disposé, 42 sentences d'emprisonnement et d'amendes ont été prononcées et 23 autres, comportant seulement des amendes. Les sentences d'emprisonnement vont jusqu'à six mois et les amendes se situent généralement entre \$400 et \$1,500, allant même jusqu'à \$18,000. La compagnie a dû déboursier des amendes de \$50,000 et \$75,000.

Même résultat dans Promotion et Succès. A Rimouski, les 22 plaintes portées ont conduit à autant de condamnations. A Chicoutimi, 28 plaintes ont été portées et il ne reste plus que l'audition de la cause du président (introuvable) pour obtenir des condamnations.

Il en est ainsi pour les autres compagnies exploitant un système pyramidal de vente où le droit au recrutement a lésé des milliers de personnes de leurs économies et les a endettées pour plusieurs années.

Me Jean-Paul Roger, directeur du service d'enquêtes des fraudes et faillites et dont relève la section des loteries pyramidales, a confié que le gouvernement du Québec a déjà tenté d'intervenir pour que cette loi ne vienne pas saboter les efforts accomplis.

Tout au moins, le ministère de la Justice souhaite que cette loi soit laissée à la discrétion des provinces. Le gouvernement canadien a déjà agi de cette manière quand il a laissé aux provinces la juridiction sur les loteries. Autrement, le Québec n'aurait jamais pu légalement instituer Loto-Québec.

Il semble que plusieurs mouvements appuieront l'intervention du Québec.

L'ancien ministre Herb Gray, après son prédécesseur au ministère de la Consommation, Ron Basford, avait déposé le projet de loi visant à légaliser indirectement les ventes pyramidales, mais il avait aussi soumis une série d'amendements. L'un d'eux était une interdiction non équivoque du système.

Cependant, voulant accélérer la procédure d'adoption du projet de loi, le nouveau ministre André Ouellet n'a pas inséré les amendements. Il espère ainsi épargner l'opposition d'un long débat qui ne serait certes pas inutile.

Les producteurs attendront à l'extérieur le résultat de ces nouvelles négociations. Plusieurs idées leur trottaient dans la tête. Ils ne s'en cachent pas. Ainsi, on a suggéré à plusieurs reprises de "labourer les Plaines d'Abraham", s'il le fallait.

Le débat d'hier s'est prolongé durant un bon bout de temps à l'extérieur de la bâtisse.

Parmi les "élus du peuple" qui prenaient part à la rencontre d'information d'hier, il y avait les ministres Bernard Lachapelle (Chauveau), Raymond Mailloux (Charlevoix), Raymond Garneau (Jean-Talon).

Le député Lucien Lessard (Saguenay) était l'unique représentant de l'Opposition. Il a été le seul à se ranger entièrement du côté des producteurs sans aucune réserve. C'était là une attitude tout à fait conforme à la position déjà exprimée par le député Lessard lors du débat sur la motion de blâme

adressée au gouvernement Bourassa, au cours de la semaine dernière.

Les autres représentants de l'Etat étaient les députés Michel Pagé (Portneuf), Marcel Bédard (Montmorency), Vincent Chagnon (Lévis), Henri Lecours (Frontenac), Denis Sylvain (Beauce-Nord), André Harvey (Charlesbourg), Pierre Mercier (Bellechasse), Georges Massicotte (Lotbinière), Gaston Desjardins (Louis-Hébert), Fernand Dufour (Vanier) et Fernand Houde (Limoulu).

Seul le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé (Arthabaska), ne s'est pas présenté à cette rencontre, bien que son nom apparaisse sur la liste des convocations. M. Massé avait cependant eu un premier contact avec les producteurs de la région. On se rappelle qu'au cours de la fin de semaine, il a reçu la visite de manifestants qui ont labouré et couvert de fumier le voisinage de sa résidence, à Arthabaska.

Les religieux sont... (Suite de la première page)

avaient l'occasion d'aller voter lors d'une élection à Sillery. Le droit de vote des religieux au municipal date du régime Lesage. Le maire Beaulieu et son conseil, cependant, avaient toujours été élus sans opposition.

Rappelons aussi que le maire Beaulieu a été battu par une majorité de 573 votes, 5,966 électeurs sur 8,900 se sont rendus aux urnes, soit près de 70%. Dans le seul quartier de Sillery, où il n'y a pas de communauté religieuse, le quartier Sainte-Marie, à l'ouest, M. Beaulieu a fini en avance.

A l'appui de sa thèse, le maire défait cite les chiffres suivants: l'évaluation imposable des biens des communautés religieuses à Sillery se chiffre par \$68 millions. L'ensemble des propriétés, commerces et industries des contribuables de Sillery représente le même chiffre: \$68 millions. La ville retire en taxes la somme de \$2,500,000 des contribuables et \$40,000 seulement des communautés.

En décembre 1971, intervenait la loi 48 sur l'évaluation foncière, dite loi sur les compensations qui exemptait les communautés de la taxe foncière, mais qui permettait aux municipalités d'aller chercher quelques revenus pour services offerts (eau, égouts, incendie, déchets, neige, etc.). Sillery croyait pouvoir ainsi récupérer environ \$200,000 des communautés.

Ces dernières refusèrent pourtant de payer, habituées qu'elles étaient de ne pas avoir de comptes à rendre aux municipalités. En tant que premier administrateur de sa ville, M. Beaulieu dut engager des poursuites contre les communautés. Il n'avait d'ailleurs pas le choix, la loi sur les compensations l'exigeait.

Ce fut le début de son impopularité auprès des religieux. Si l'on ajoute à cela le fait qu'il crut de son devoir d'exiger une taxe d'hôtellerie à certains foyers pour vieillards, le Pavillon Saint-Dominique par exemple, on comprend que les communautés ne l'aient pas en odeur de sainteté.

(Au sujet du Pavillon Saint-Dominique, M. Beaulieu explique qu'il savait que, en dehors de quelques chambres qui accueillent des pensionnés de la vieillesse et "qui servent de paravent à l'oeuvre de charité des Dominicaines", la plupart des habitants du pavillon sont des vieux très à l'aise. Ils paient entre \$300 et \$400 par mois, ce qui aux yeux de l'administrateur de la ville représente un tarif d'hôtellerie).

M. Beaulieu s'est donc engagé dans d'interminables poursuites judiciaires contre les communautés, à l'issue desquelles d'ailleurs, sa ville est sortie perdante, la mise en vigueur de la loi 33 qui amendait la loi 48 et donnait raison en partie aux religieux.

Sillery, qui croyait retirer \$200,000 annuellement des communautés, n'en reçoit, aujourd'hui, que \$40,000. M. Beaulieu déclare d'ailleurs que cela explique le déficit de 1973 à Sillery.

Les communautés ont gagné leurs procès avec Sillery mais elles n'en ont pas moins dû déboursier d'importants honoraires d'avocats. Elles n'ont pas oublié le maire Beaulieu. D'autant moins que leur avocat, était Alexandre Lesage, de la famille

de l'illustre Jean, et ami libéral de l'aspirant à la mairie de Sillery, M. Charles-H. Blais, aujourd'hui maire.

M. Beaulieu parle encore une fois du Pavillon Saint-Dominique (222 électeurs potentiels) qui aurait mis gracieusement son bureau d'accueil à la disposition de l'équipe Blais durant les quelques semaines qui ont précédé l'élection.

Il parle aussi des pères du Sacré-Coeur qui ont refusé de le laisser parler aux religieux logés là, lui qui "oeuvre" à l'hôtel de ville de Sillery depuis 19 ans et qu'on a "reviré comme un vagabond".

Ford à la merci...

(Suite de la première page)

puisque c'est pour éviter des pertes au Parti républicain qu'il est personnellement intervenu dans la campagne électorale.

C'est essentiellement à l'inflation qu'il a cependant attribué le désastre subi par son parti. "Il n'y a pas de contestation possible sur la question fondamentale de la campagne: l'inflation et ses effets paralysants", a déclaré le chef de l'Etat.

"Le mandat accordé par les électeurs au prochain Congrès lui octroie une pleine responsabilité pour résoudre ce problème. Je collaborerai avec les élus de tout coeur à cette tâche urgente qui dépasse les limites partisans", a conclu M. Ford.

On estime, dans les milieux politiques, que ce verdict ne peut qu'inciter M. Ford à quitter la présidence de la République une fois le mandat qu'il a hérité de M. Nixon sera achevé.

En effet, on constate que, depuis le début du siècle, chaque fois que le parti d'opposition remporte des succès spectaculaires aux élections de mi-mandat, ce qui est le cas cette année, il a enlevé les élections présidentielles deux ans plus tard. On doit donc s'attendre à une lutte acharnée pour l'investiture démocrate pour le scrutin de 1976.

Le poids de l'affaire Watergate sur le verdict électoral a été à ce point déterminant qu'il n'a nullement empêché le représentant démocrate Wilber Mills d'être réélu malgré son arrestation, il y a quelques jours, en état d'ébriété avancé, en compagnie d'une "strip-teaseuse".

Par contre, cinq défenseurs inconditionnels du président Richard Nixon, parmi les républicains, lors des travaux de la Commission judiciaire de la Chambre des représentants sur l'opportunité de mettre l'ancien chef de l'Etat en accusation, ont été battus. Ils s'étaient prononcés systématiquement contre chacun ou la plupart des cinq chefs d'accusation formulés contre M. Nixon.

C'est ainsi également qu'un honnime du frère de M. Fidel Castro, M. Raoul Castro, a été élu gouverneur de l'Arizona sous l'étiquette démocrate.

Pour la première fois également, une femme a été élue gouverneur. Au Connecticut, Mme Ella Grasso a battu le gouverneur républicain sortant.

Le Québécois de... (Suite de la première page)

clôturé mes chantiers et quand les gars de l'Immigration venaient sans mandat, je les faisais sortir par la police!

"Quand ils parvenaient à voir mes hommes, je les rengageais, une semaine plus tard.

Tant et si bien que Warren Tremblay dit avoir fait fortune en Floride, jusqu'à ce que de nouvelles lois sur l'environnement viennent mettre un terme à ses projets.

"J'avais acheté un terrain \$1,200,000 pour y construire un édifice de 32 étages, mais un nouveau règlement est venu interdire la construction d'édifices de plus de trois étages. J'ai prêté tout liquider ce que j'avais.

"J'ai voyagé avec ma famille pendant deux mois; puis j'ai failli acheter une plantation de café à Costa Rica. On travaille seulement un mois par année là-dedans!"

M. Tremblay explique qu'il a fait breveter ses inventions au Brésil et doit entreprendre prochainement la construction d'un édifice de 28 étages, à Brasilia, d'un immense

"shopping centre", à Sao Paulo, et d'un édifice à bureaux de 22 étages, à Rio de Janeiro.

Selon lui, les méthodes de construction utilisées au Brésil datent de 150 ans. Ce Québécois, qui a pris son cours d'ingénieur par les soirs à Miami, se fait fort de construire un étage de 10,000 pieds carrés en cinq jours, avec les techniques qu'il a mises au point.

Warren Tremblay avoue avoir certains problèmes avec le fisc américain, qui lui réclame \$700,000. "Ils ont déjà commencé à se payer, ils m'ont confisqué mon yacht de \$375,000; par ailleurs, ça fait des mois que j'attends ma Cadillac."

Tous les Canadiens qui ont eu l'occasion de rencontrer M. Tremblay à Rio de Janeiro ont eu la même réflexion: "Qui est ce zigoto?" La question a été posée à un membre du consulat du Canada à Rio, qui a carrément admis n'en rien savoir. "Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il a communiqué avec nous à quelques reprises et qu'il nous a fourni trois adresses différentes: deux à Rio de Janeiro et une à Sao Paulo".

L'abattage des...

(Suite de la première page)

moment où le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugène Whelan, prônait une politique d'aide aux pays souffrant de la famine.

En outre, aujourd'hui, le Canada s'est engagé à mettre sur le marché un million de tonnes de céréales par an, au cours des trois prochaines années. Prenant la parole au second jour de la Conférence, M. Allan MacEachen, ministre canadien aux affaires extérieures, a déclaré que son gouvernement allait immédiatement verser \$50 millions afin de soulager la famine dans le monde.

Hausse du prix de la bière

MONTREAL (PC) — Trois brasseries du Québec ont annoncé une augmentation de six pour cent des prix de la bière vendue aux détaillants.

Les brasseries Molson, Labatt et O'Keefe affirment que cette augmentation est provoquée par une hausse du coût de la distribution et des prix des matières premières.

Une caisse de 12 petites se vendra 15 cents de plus à \$2.44 et une caisse de 24 se vendra \$4.78 ou 30 cents de plus.

Les détaillants ont reçu une note lundi de l'Association des marchands détaillants demandant à ses membres de vendre la douzaine de

petites \$3.40, une augmentation de 20 cents et \$6.40 la caisse de 24, une augmentation de 40 cents. Dans les tavernes, on connaît mercredi le nouveau prix de la bière. Présentement, la petite bouteille se vend 50 cents dans ces établissements.

Irlande du Nord: évacuation au camp de Maze

BELFAST (Reuter) — Sept prisonniers détenus au camp d'internement de Maze, près de Belfast, se sont évadés, la nuit dernière. Cinq d'entre eux ont été peu après capturés, a annoncé un porte-parole de l'armée.

pour nous, c'est :cooprix::: pour tous, c'est "économies"



Parmi les spécialités de Cooprix mentionnons les FROMAGES à la crème, cheddar, gruyère, fondus, etc...

Dégustateurs ou amateurs, nous en avons pour tous les goûts... Canadiens ou importés, les fromages Cooprix sont toujours d'une fraîcheur garantie.

Essayez le St-Paulin, Munster, Cantal, Petit-Suisse, Livarot, Camembert... ils sont tous de qualité supérieure.

En vedette, cette semaine FROMAGE CHEDDAR DOUX Lb .99 blanc ou jaune

A PRIX EGAL ET QUALITE EGALE POUR VOUS, C'EST: COOPRIX:::

:cooprix:::, c'est la solution

SAINTE-FOY 3355, rue La Pérade Coin boul. Duplessis	CHARLESBOURG 7370 ouest, 3e Avenue	LEVIS Place Tanguay Rond-Point Lévis
--	--	---

TOUT LE MONDE EN PARLE A QUEBEC! LES BAS PRIX ET LA QUALITE DOMINENT AU 95 EST, ST-VALLIER!

ST-LAWRENCE CLOTHING



PANTALON GRATUIT

PANTALON EN POLYESTER GRATUIT

Sur l'achat d'un veston sport en polyester ou laine polyester au bas prix de

39⁹⁵

AUTRES LOTS A :

49⁹⁵ - 59⁹⁵

AVEC PANTALON GRATUIT



C'est le temps de venir choisir votre nouveau

PALETOT D'HIVER
dans cette collection spéciale à

49⁹⁵

Choix des plus nouveaux tweeds tout laine, dans une foule de motifs et couleurs pour tous les goûts et tous les âges. Qualité supérieure. Toutes grandeurs.

AUTRES GROUPES A

\$59⁹⁵

et **\$69⁹⁵**

IMBATTABLE NOTRE ENSEMBLE 6 ARTICLES !

- 1 chic complet tout laine ou polyester et laine
- 1 paire de souliers en cuir
- 1 chemise sans repassage
- 1 cravate de qualité
- 1 ceinture large en cuir
- 1 paire de bas

SPECIAL LES 6 ARTICLES

89⁹⁵

Des centaines de complets à votre choix, tous de la plus haute nouveauté, en riches worsted 100% laine. Quels que soient votre goût et votre physique, nous avons la couleur et le motif que vous recherchez. Comme tout le monde, vous serez épaté de ce chic ensemble.

AUTRES ENSEMBLES A 6 ARTICLES A 59.95 ET 69.95



CHARGE X

T'es donc fine Juliette!

Colonne de



La saine alimentation vous préoccupe? C'est le temps d'en parler. Comment faire cuire un bon bifteck?

Il nous reste à discuter de grillade, et de viande sautée au poêlon.

Grillade: une viande grillée est excellente pour la santé car on la cuit sans gras additionnel.

- Allumer le gril et laisser la porte du four entrouverte.
- Pratiquer des incisions dans le gras afin que la viande ne roule pas.
- Déposer la viande sur une grille froide.
- Placer cette grille à 3 pouces de la source de chaleur pour un morceau de 1 pouce d'épais et à 2 pouces pour 1/2 pouce d'épais.

Durée de cuisson par côté

bifteck saignant à point bien cuit	1 pouce d'épais	5 à 7 m	7 à 9 m	9 à 11 m
	1/2 pouce d'épais	1 1/2 à 2 m	2 à 2 1/2 m	2 1/2 à 3 m

Sauter au poêlon: pour réussir, il faut un poêlon épais, en fonte ou en acier inoxydable ou encore un poêlon qui ne colle pas.

- Faire fondre un peu de beurre ou autre matière grasse, 1 à 2 c. à thé (sauter pour le poêlon spécial).
- Pratiquer une incision dans le gras.
- Brunir à feu vif, 1 minute de chaque côté puis réduire le feu.

Durée de cuisson par côté

bifteck saignant à point bien cuit	1 pouce d'épais	3 à 4 m	4 à 5 m	5 à 6 m
	1/2 pouce d'épais	1 à 2 m	2 à 3 m	3 à 4 m

Assaisonner lorsque la viande est cuite. Utiliser des pinces et non une fourchette pour retourner la viande afin de ne pas perdre de jus de viande. Le bifteck congelé se cuit tel quel mais plus longtemps.

bifteck saignant à point bien cuit	1 pouce d'épais	9 à 11 m	11 à 12 m	12 à 13 m
	1/2 pouce d'épais	3 à 4 m	4 à 6 m	6 à 7 m

Pour plus d'informations, écrivez à:
LES MAGASINS DOMINION
 a/s Louise Desaulniers
 Diététiste-conseil
 Case postale 278, Place d'Armes
 Montréal, Québec

BOEUF HACHÉ <small>FRAIS CHAQUE HEURE</small>	67^c
DESSERT PARFAIT <small>COORSH</small>	49^c
PALERON DE BOEUF <small>FRAIS HACHÉ</small>	95^c
ÉPAULE DE PORC FUMÉE <small>MARQUE POPULAIRE</small>	77^c

Longe de porc bout des côtes
SPÉCIAL! 78^c
JUSQU'À 3 1/4 LB

BACON SANS COUENNE
MARQUE FIDELLE **1.15**

JEUNES DINDES 8 À 12 LB
CONGÈLES - CATÉGORIE "UTILITÉ" **63^c**

Longe de porc bout du filet
SPÉCIAL! 88^c
JUSQU'À 3 1/4 LB

SAUCISSES DE PORC
EN VRAIE BILAPAGE **89^c**

Côtelettes de porc
SPÉCIAL! 138
COUPE DU CENTRE



BOLOGNE TRANCHÉ
BITTERS **99^c**
SPÉCIAL! Saucisses fumées
COORSH - TOUT BOEUF **92^c**

VIANDE FUMÉE
COORSH **1.39**
ROULÉ SALAMI
COORSH **89^c**
JAMBON CUIT
BITTERS - TRANCHE **79^c**
SAUCISSES DE PORC
MERC MICHEL **99^c**

Détersif en poudre Punch
SPÉCIAL! 179
BTE 5 LB

EAU DE JAVEL
DOMINO **68^c**

RAISINS SANS PÉPINS
SUN MAID (POT DE 6 X 1 1/2 OZ 36) **81^c**

FROMAGE TRANCHÉ
CANADIEN KRAFT - EMBALLAGE INDIVIDUEL **2.27**

JUS DE TOMATES
DE FANTAISIE - HEINZ **71^c**

PAPIER DE TOILETTE
DELSEY - COULEURS ASSORTIES **45^c**

DÉTERSIF ELECTROSOL
POUR LAVER VAISSELLE **1.59^c**

POLI À MEUBLES
SCOTT'S (LIQUID GOLD - VAPORISATEUR 10 OZ) **1.66**

COCA-COLA
BOULLETTES RETOURNABLES **1.59**

GRUAU INSTANTANÉ
OU (MARQUE 48 OZ) QUAKER **87^c**

BISCUITS LIDO
GRAHAM **1.03**

Jus de tomates Heinz de fantaisie
SPÉCIAL! 45^c

BOITE 48 OZ LIQ.

CONFITURE DE FRAISES
PURES (OU FRAMBOISES SANS PÉPINS 75) CHIVERS **69^c**

DÉTERSIF ROSE
DU CITRON LIQUIDE - SWEETHEART **1.08**

POIS ET CAROTTES
DE CHOIX YORK **28^c**

ALIMENTS POUR CHATS
VARIES - PURINA TENDER WIZLES **41^c**

PÂTES ALIMENTAIRES
GATTUSO **71^c**

RIZ "CONVERTED"
UNGLE BENS **1.27**

NETTOYEUR LIQUIDE
DAINTY BOWL - À ROL DE TOILETTE **1.39**

CROÛTES À TARTE
DIKLE CLUB **49^c**

JUS D'ORANGE
ORANGE MAISON **69^c**

BEURRE DE CARMEL
GRENACHE **84^c**

SPÉCIAL! Croustilles régulières
HUMPTY DUMPTY **59^c**

SAUCE À LA VIANDE
CATELLI **41^c**

RAGÔT ASSORTI
CLARK (175 OZ 91) **41^c**

Roulés à la gelée Richmello
SPÉCIAL! 49^c
POT 11 OZ

MÉLANGE À CRÊPES
AU LAIT DE BEURRE - AUNT JEMIMA **72^c**

SIROP DE TABLE
AUNT JEMIMA **1.05**

GAUFRES CONGELÉES
AUNT JEMIMA **55^c**

THÉ EN SACS
SALADA ORANGE PEKOE **1.75**

SPÉCIAL! Sauce aux tomates
GATTUSO **15^c**

ALIMENTS POUR ENFANTS
HEINZ - VARIES **27^c**

ALIMENTS POUR BÉBÉS
HEINZ - VARIES - TAMISES **19^c**

SPÉCIAL! Pain de savon
JERGENS **19^c**

TRANCHE DE DINDE
AVEC SAUCE - HOLIDAY FARM **2.19**

GOBERGE ET FRITES
CONGÈLES - BLUE WATER **2.09**

SPÉCIAL! Farine tout usage
ROBIN HOOD **95^c**

SHAMPOINGS BRECK
VARIES (PRIX MARQUE *1.19) **99^c**

CURITY
POUDRE POUR BÉBÉS **95^c**

CURITY
SHAMPOING POUR BÉBÉS **1.12**

LISTERINE
RINCE-BOUCHE - ANTISEPTIQUE **1.27**

Soupe nouilles et poulet Soupson
SPÉCIAL! 09^c
MÉLANGE ENV. 2 1/4 OZ

SPÉCIAL! Chocolat Instantané
CHAUD - BORDEN'S **94^c**

DÉODORANT ARRID
EXTRA SEC - AVEC OZ SANS ODEURS **99^c**

BABY SCOTT
COUCHES POUR BÉBÉS - RÉGULIÈRES **1.99**

SPÉCIAL! Shampooing Bissell
À TAPIS MURS-À-MURS **188**

BANANES MURES
IMPORTÉES - JAUNE D'OR **15^c**

TANGERINE
GR. 210 - DE FLORIDE SUCRÉES - JUTEUSES **49^c**

BROCOLI FRAIS DE CALIFORNIE
SPECIAL! 45^c
SAVOUREUX GROSSEUR 14 GROS PAQUET

SPÉCIAL! POMMES CORTLAND
DU QUÉBEC CATÉGORIE DE FANTAISIE **85^c**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!



Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 12 nov. 1974 at Dominion:
 850 St-Jean, 877 Cartier, 2537 Ste-Anne, Les Galeries Ste-Anne 800 Canardiens,
 955 St-Oyrlle, 435 St-Vallier, 1405 Ste-Foy, 2602 Laurier et 2100 Laurier, Québec
 et Les Galeries Chagnon, 200 Côte du Passage, Lévis.
DOMINION STORES LIMITED

nous traite bien...



La CSN verse à ses grévistes le bas taux d'autrefois

par Jean MARTEL
Le conseil confédéral de la CSN a décidé, la semaine dernière, de verser à ses syndiqués en grève l'allocation de grève au taux d'autrefois, inférieur à celui qui était en vigueur depuis la fin de l'été.

Le président du Conseil central des syndicats nationaux de Québec (CSN), au cours de l'assemblée mensuelle de l'organisme.

Cette décision est venue à la suite de la constatation que le fonds de défense professionnelle de la CSN, loin d'augmenter, se trou-

vait au contraire à accumuler des déficits.

La CSN, de dire M. Ferland, doit donc de l'argent à ses syndiqués en grève. Toutefois, cette question de dette sera étudiée par les délégués qui participeront au congrès extraordinaire de la fin du mois. Ils seront appelés à

décider si la centrale doit remettre aux grévistes la différence entre l'ancien taux de l'allocation de grève et le nouveau.

Le président du Conseil central a révélé que le bureau de la CSN avait reçu le mandat d'emprunter \$500,000 du Mouvement coopératif Desjardins pour

constituer un fonds de roulement destiné à payer les grévistes du secteur privé, et d'emprunter quelques millions de dollars pour financer une grève dans les secteurs public et parapublic, si jamais les négociations prochaines avec le gouvernement tournent mal.

Dans le premier cas, l'emprunt est fait; il ne reste qu'à négocier le taux d'intérêt. Dans le deuxième, l'argent n'est pas encore trouvé.

Congrès
M. Ferland a rappelé que, le fonds de défense professionnelle de la CSN étant dans une situation financière si précaire, la CSN avait décidé de tenir, à la fin du mois, à Québec, un congrès extraordinaire pour trouver les moyens de résoudre cet angoissant problème.

Cet état de choses est attribuable au fait qu'il y a eu, cet été, un plus grand nombre de grévistes que ce que l'on prévoyait. En d'autres mots, la bataille pour l'indexation des salaires a été entreprise par tant de syndicats que le fonds a été vidé.

Au cours de l'été, il y a eu 2,000 grévistes, alors que l'on en attendait 1,500.

Face à un fonds de grève à sec, le conseil confédéral de la CSN s'est réuni et a pris la décision suivante: d'une part, payer selon les rentrées les dépenses incompressibles et, d'autre part, verser aux grévistes leur allocation de grève avec l'argent qui restait, mais selon un certain pourcentage.

Constatant que la situation financière du fonds de secours ne s'améliorait pas, le conseil confédéral a décidé, la semaine dernière, de baisser l'allocation au taux d'autrefois.

Après avoir tracé ce portrait du fonds de défense professionnelle, M. Ferland a déclaré que les délégués au congrès de novembre devront trouver les moyens de faire face à la réalité.

Déjà, certaines personnes ont proposé des solutions, a-t-il dit, par exemple imposer un intérêt sur les redevances des syndicats de la CSN envers la centrale, établir une "loterie syndicale", percevoir une cotisation supplémentaire quand le fonds baisserait à un certain niveau, etc.

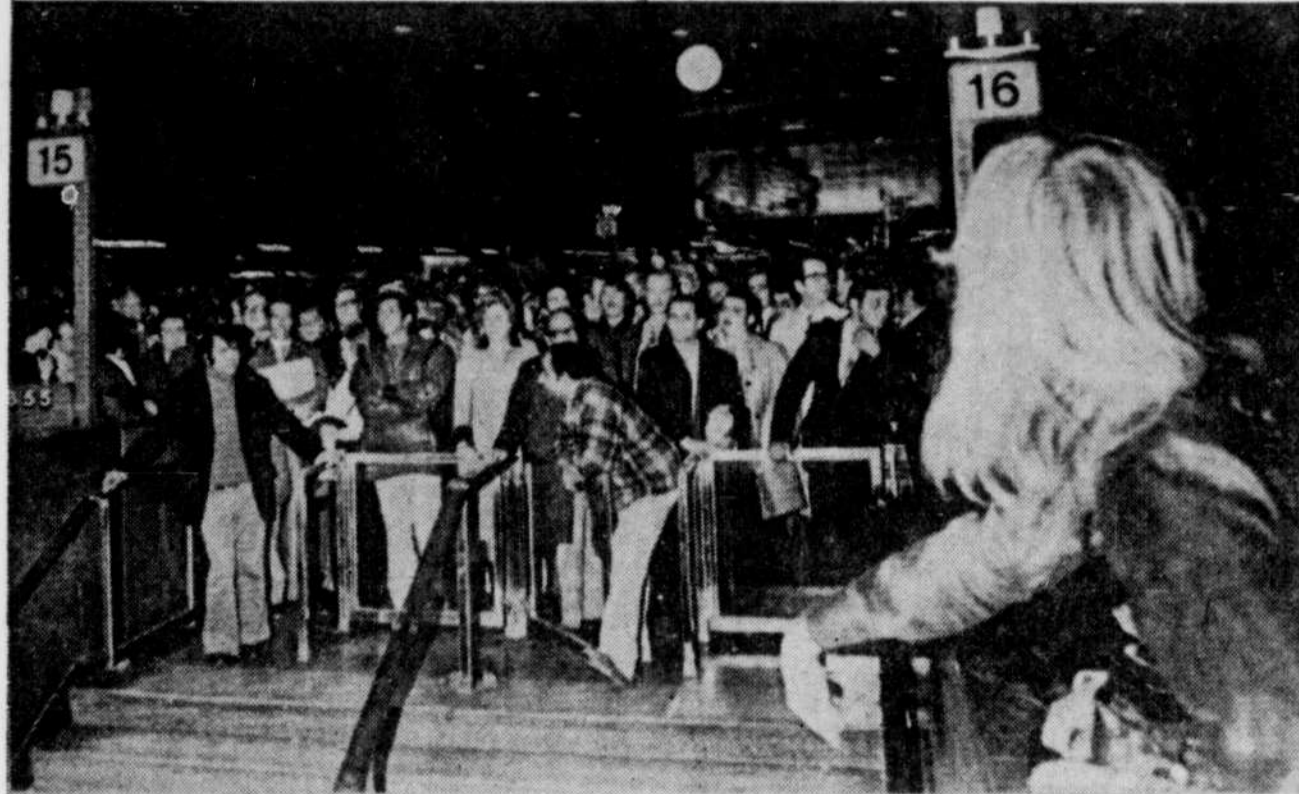
De toute façon, a-t-il ajouté, il faudra attendre un an ou un an et demi avant que la situation du fonds se rétablisse.

A la suite de cet exposé, le Conseil central a adopté la proposition de demander au conseil confédéral de la CSN d'étudier les diverses formes de luttes que pourraient employer ses syndiqués sans mettre à sec le fonds de défense.

Indexation
D'autre part, M. Ferland a révélé que la campagne pour l'indexation des salai-

res avait perdu de son intensité. Les demandes d'ouverture de conventions collectives à ce sujet ont diminué, et les grèves pour l'indexation sont plus rares.

Le président du Conseil central a cité le cas des syndicats du secteur des pâtes et papier qui avaient formé un front commun pour obtenir l'indexation des salaires et qui, pour la plupart, l'avaient obtenue.



Une jeune femme à bout de patience lance un verre de plastique (le rond blanc au haut de la photo) en direction de l'un des travailleurs en grève de la livraison du CN à Montréal, qui ont paralysé pour une heure hier le service de trains de banlieue.

Le CN à Montréal perturbé par une grève

MONTREAL (PC) — L'arrêt de travail de quelque 1,500 employés du Canadien National, hier, à Montréal, a paralysé le service de livraison de la société d'Etat, en plus de fermer la consigne et les guichets de billets de la gare Centrale.

En débrayant, les manu-

tionnaires et chauffeurs de camions veulent manifester leur désaccord devant la lenteur des négociations pour l'obtention d'une prime de vie chère de \$360 pour l'année 1974.

L'arrêt de travail illégal, qui s'est produit en dépit de la désapprobation de la Fraternité des cheminots,

n'a cependant pas empêché les trains de circuler, puisque les passagers pouvaient acheter leurs billets en route.

Un porte-parole syndical a précisé que le débrayage n'avait eu lieu qu'à Montréal, et sans le consentement de la Fraternité des

cheminots, qui l'a au contraire déconseillé.

Ces employés, en 1974, ont obtenu des hausses salariales de 7,5 pour cent, alors que le coût de la vie a grimpé de 11 pour cent. Ils réclament donc la différence, soit un montant de \$360. La convention collective de travail n'expire que le 31 décembre.

Constatant que la situation financière du fonds de secours ne s'améliorait pas, le conseil confédéral a décidé, la semaine dernière, de baisser l'allocation au taux d'autrefois.

Pêche: tous les employeurs protégés par la CAT

A compter du premier janvier 1975, tous les employeurs dans l'industrie de la pêche, sans exception, seront assujettis à la loi sur la Commission des accidents du travail.

Actuellement, la Commission protège seulement

les employés de propriétaires de bateaux dont la largeur est de 35 pieds et plus.

La nouvelle attitude de la Commission consistera à cotiser, dans le domaine de la pêche, selon les salaires bruts payés, jusqu'à un

maximum assurable annuel de \$9,000 par employé.

Toutefois, si le capitaine-propriétaire n'était pas en mesure d'établir les salaires bruts qu'il prévoit payer, la Commission fixera, pour fins de cotisation, le salaire des employés à raison de 32

pour cent de la valeur brute des prises au débarquement.

Tous les employeurs qui prévoient engager des membres d'équipage, à temps plein ou partiel, devront s'inscrire obligatoirement à la Commission avant le 28 février 1975.

LA BRASSERIE LE PASSE MURAILLE
73, rue St-Louis
OUVRIRA SES PORTES LE JEUDI 7 NOVEMBRE A 21 HEURES
BIERE GRATUITE

J-paul Fortin
914 SAINT-JEAN PLACE LAURIER

Pour la femme qui se veut jeune, pratique et élégante, un sac à main aux multiples rangements et une botte longue et confortable...

ABONNEMENT GRATUIT - PARC-AUTOS D'YOUVILLE

s'est agrandi

- C'est tout nouveau • C'est plus grand • C'est ultramoderne
- C'est 12,000 pieds de plancher
- C'est du choix, de la qualité, des prix compétitifs

VENEZ VOIR ÇA

TELECOULEUR RCA 19"

- Coffret façon noyer royal. Ornementation or castillon
- Lampe-écran à mosaïque de grains de phosphore (PDS)
- Châssis de 22,500 volts
- AccuMatic 2: réglage automatique des couleurs et des tons
- Syntonisateur rotatif UHF/VHF

Service inclus

\$369⁹⁵

TELECOULEUR RCA 26"

- Petit meuble moderne à revêtement de vinyle façon noyer royal
- Lampe-écran à élément interstriel noir
- Châssis de 26,000 volts à 4 lampes, 95% transistorisé
- AccuMatic 4: réglage automatique de la luminosité, du contraste, des couleurs et des tons
- Réglage d'accord précis automatique (APT)
- Syntonisateur rotatif UHF/VHF

Service inclus

\$589⁹⁵

TELECOULEUR 26" RCA

- Magnifique ébénisterie "Conté de Grey" de RCA. Console de 26" style colonial. Fini érable, style colonial
- Lampe-écran Super AccuColor
- Châssis de 31,200 volts, 100% transistorisé
- AccuMatic 4: réglage automatique de la luminosité, du contraste, des couleurs et des tons
- Réglage d'accord précis automatique (APT)
- Syntonisateur rotatif UHF/VHF

Service inclus

\$729⁹⁵

prestige Membre de la puissante chaîne de magasins PRESTIGE

Nap. Boily MEUBLES

4175, boul. Ste-Anne, Montmorency 663-7851



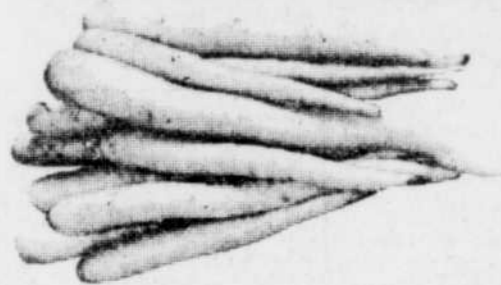
et



**Le
DUO
des vraies
ECONOMIES**

PLACE HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG / CENTRE D'ACHATS NEUFCHATEL, NEUFCHATEL / PLACE ST-ROMUALD, ST-ROMUALD / PLACE NOTRE-DAME, ANCIENNE-LORETTE

DES FRUITS ET LEGUMES SELECTIONNES POUR LEUR QUALITE



CAROTTES

Fermes et lavées,
produit du Québec,
catégorie, Canada No 1

Cello 5 livres

.33

BANANES

Petites et grosses,
produit importé

La livre **.14**

BROCOLI

Frais et vert,
produit des Etats-Unis

Le paquet **.48**

CITRONS S.K.

Gros et juteux,
produit des Etats-Unis, gr: 140

Cello de 6 **.49**

LAITUE CHINOISE

Jeune et tendre,
produit du Québec

La livre **.15**

**DES VIANDES CHOISIES,
MINUTIEUSEMENT PREPAREES!**

LONGE DE PORC



fraîche, de première qualité,
inspection fédérale

Bout de filet
la livre

.79

Centre ou côtelette

La livre **.89**

COTELETTES DESOSSEES

MAIGRES,

LA LIVRE **1 39**

BIFTECK DE COTE

Boeuf
marque rouge

La livre **1 89**

HAUT PATTE

De porc,
fraîche

La livre **49¢**

Bacon Swift

Premium,
tranché

La livre **1 17**

POULETS CONGELES

Canada, catégorie
Utilife, 3 à 4 livres

La livre **59¢**

STEAK HACHE

Maigre et
frais

La livre **1 19**

EPAULE DE JAMBON

Fumée,
sans jarret

La livre **73¢**

SAUCISSE FUMEE

Swift Premium,
délicieuse

La livre **75¢**

STEAK OU ROSBIF

T-Bone, boeuf
marque rouge

La livre **1 89**

SPARE RIBS

Porc,
frais

La livre **1 09**

SAUCISSE

A déjeuner,
Laffeur

La livre **83¢**

BOEUF HACHE

Maigre,
et frais

La livre **65¢**

ROTI COTE

Boeuf, tendre et juteux,
boeuf marque rouge

La livre **1 49**

**DES RAYONS D'EPICERIE REMPLIS
POUR SATISFAIRE TOUS LES GOÛTS**

**GATEAUX
ALOUETTE**

Vachon

boîte
de 12

83¢

**LIQUEURS
PURE**

Spring,
saveurs assorties,
format 26 onces

26¢
plus dépôt

**PAPIER
TOILETTE**

Delsey,
couleurs
assorties,
paquet de 2 rouleaux

44¢

**PAPIERS-
MOUCHOIRS**

Kleenex,
Canadianna,
boîte de 100,
double épaisseur

25¢

**CAFE
EN GRAINS**

Maxwell

House,
sac
1 livre

1 17

**FEVES
GERMEES**

Ahustic,

format
28 onces

29¢

**AMUSE-
GUEULE**

Rupert,
congelé

format
8 onces

47¢

**SAUCE
TOMATE**

Hunts,

format
14 onces

31¢

**BISCUITS
VIAU**

Tartes
fraises ou
framboises,
format 16 onces

71¢

**JUS
ORANGE**

Maison

format
32 onces

55¢

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 9 NOVEMBRE 1974.
QUANTITE LIMITEE AUX BESOINS NORMAUX D'UNE FAMILLE.

**NOS "PETIPRI"
DE TOUS LES JOURS**

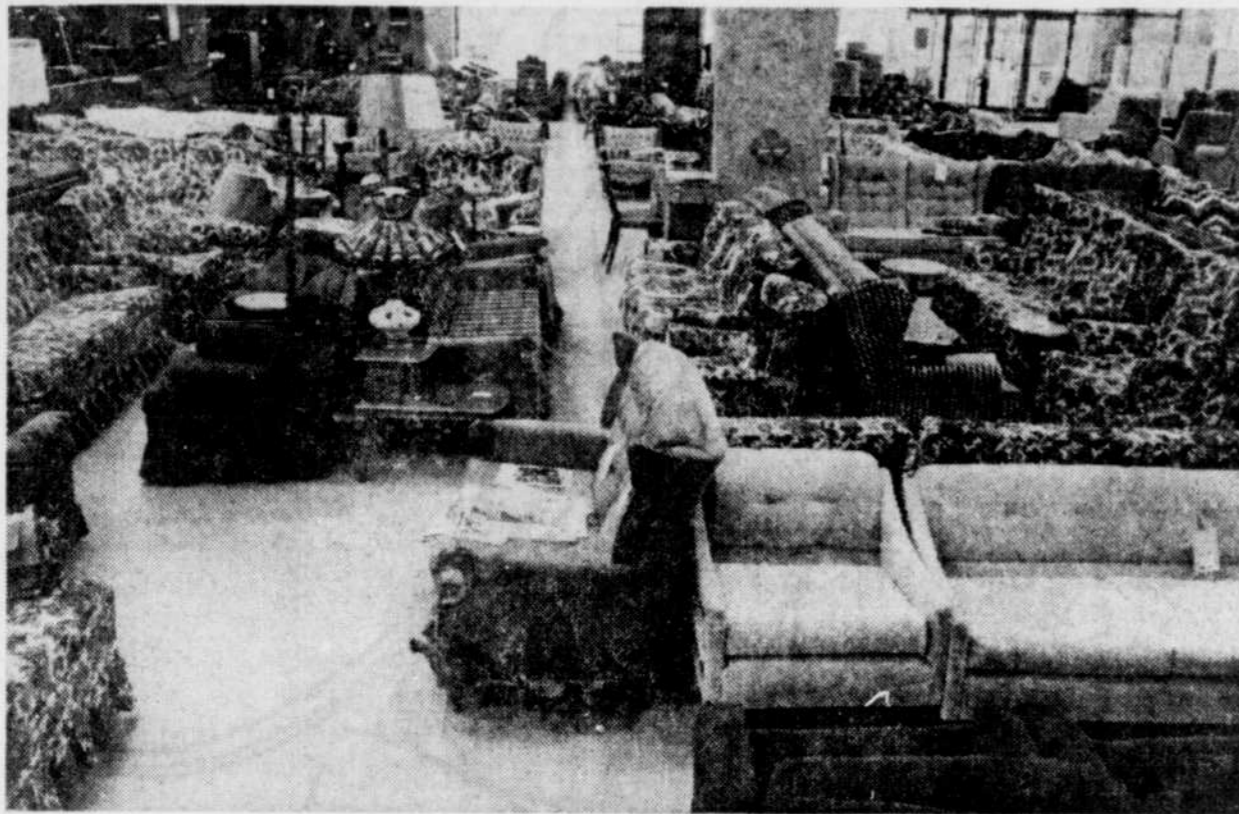
CIGARETTES TURRET Filtre, K Z	La carton	5 05
FROMAGE Cheese Whiz de Kraft, 3 saveurs	Format 8 onces	57¢
LAIT CONDENSE Eagle Brand,	Format 14 onces	74¢
NOUILLES Numéroées Heinz, sauce tomate	Format 14 onces	34¢
DETERGENT Liquide à vaisselle Sunlight	Bouteille 32 onces	.77
SAUCE AUX POMMES Scotian Gold,	Format 19 onces	43¢
BREUVAGE AUX FRUITS Allen, assortis,	Format 48 onces	45¢
MAYONNAISE KRAFT	Format 8 onces	49¢
SIROP DORE Gauvin	Format 52 onces	1 19
MIEL LIQUIDE Cantin	Format 16 onces	1 01
KETCHUP CHOW CHOW Habitant rouge	Format 16 onces	65¢
MELASSE Grandma	Format 12 onces	32¢
MINI-POUDING Del Monte, saveurs assorties 4 boîtes de 5 onces		73¢
GRAISSE PUR LARD Burns	Format 1 livre	53¢
MELANGES A GATEAUX Duncan Hines, assortis	Format 19 onces	68¢
SAUCE GRAVY Heinz, boeuf	Format 10 onces	23¢
MAQUEREAU Luxury	Format 7 onces	35¢
CEREALES Corn Flakes de Kellogg	Format 12 onces	51¢
BLE SOUFFLE Newport	Format 8 pintes	75¢
PIZZA Boy-Ar-Dee, saucisses	Format 17 onces	89¢
PATES ALIMENTAIRES Grad, 3 variétés	Format 2 livres	64¢
SOUPE AUX POIS Habitant	Format 28 onces	30¢
NOURRITURE A CHIEN Dr- Ballard, 3 saveurs	Format 15 onces	25¢
DEODORANT SECRET	Aérosol, régulier Format 3 onces	77¢
PAPIER CIRE Cut Rite, rechange	100 pieds	51¢
NETTOYEUR MIR Pour murs et planchers	Format 19 onces	43¢
SAVON DE TOILETTE Grad	Paquet de 8	79¢
PATES CONGELES York, 3 saveurs	Format 8 onces	39¢
PAIN SANDWICH Dallaire	Format 2 livres	52¢



QUALITE + SERVICE + ECONOMIES, C'EST CA...

VENTE AVANT INVENTAIRE

il faut réduire notre inventaire!..



**PLUS DE 150
MOBILIERS DE SALON
de tous styles
A LIQUIDER A
PRIX SPECIAUX**

●
Egalement
**MOBILIERS DE CHAMBRE
ET DE CUISINE
A PRIX SPECIAUX**

**ECHANTILLONS
DE PLANCHER**

- 28 cuisinières**
- 60 réfrigérateurs**
- 12 laveuses**
- 14 sécheuses**

**A LIQUIDER A
PRIX SPECIAUX**

**LIVRAISON
IMMEDIATE**



**SOYEZ L'HEUREUX
GAGNANT d'un VOYAGE**

d'une semaine pour 2 personnes
à l'un des 14 soleils

LA JAMAIQUE

PAR
AIR CANADA 

Plus \$200 en argent offert par G. Lévesque

Le séjour terrestre par
l'agence de voyages du
**CLUB AUTOMOBILE
QUEBEC** 

les 14 soleils

100, RUE CHABOT
250, RUE ROUSSEAU
101, RUE BEAUCAGE
Ville Vanier
Tél.: 683-3471

GASTON  
Lévesque INC.



Le chômage légèrement à la baisse en octobre

par Fay LA RIVIERE

OTTAWA (PC) — Le taux de chômage réel est passé de 4,5 pour cent en septembre à 4,4 pour cent en octobre, a indiqué, hier, Statistique Canada.

Pour sa part, le taux de chômage désaisonnalisé, qui selon les spécialistes donne une meilleure perspective du marché de l'emploi parce qu'il porte sur une plus longue période, passait de 5,8 pour cent en septembre à 5,4 pour cent en octobre.

De plus ces statistiques indiquent que pour le troisième mois consécutif, un double mouvement se poursuit dans le domaine du travail, avec une baisse de la main-d'oeuvre masculine dans tous les secteurs et une stabilité relative de la main-d'oeuvre féminine, concentrée en majorité dans le secteur tertiaire de l'économie.

Ainsi, dans le secteur de la production des biens, on comptait, en octobre, 192,000 travailleurs sans emploi, dont 178,000 hommes et, dans le secteur des services, 245,000 travailleurs sans emploi, dont 137,000 hommes.

Par conséquent, même si on enregistre une légère amélioration d'ensemble du taux de chômage réel en octobre par rapport à septembre — un dixième de point — on note une baisse du taux de chômage réel chez les femmes (de 5,1 à 4,6 pour cent) qui dissimule une hausse du taux de chômage réel chez les hommes (de 4,1 à 4,3 pour cent), surtout chez les hommes de 25 ans et plus.

Facteurs saisonniers

Certains facteurs saisonniers expliquent en partie ce double mouvement, mais pas entièrement.

Ainsi, à cette époque de l'année, on s'attend généralement à une baisse de l'emploi dans l'agriculture, la chasse, les forêts et la construction, et à une hausse de l'emploi dans l'enseignement.

Par contre, les pertes d'emplois dans les mines, carrières, puits de pétrole et de gaz — 16,000 depuis juillet — ou dans le secteur du traitement des matières premières — 36,000, depuis juillet — ne peuvent s'expliquer par des caractères saisonniers, et pourraient être, en partie, le résultat des réactions des compagnies minières et pétrolières au budget Turner de

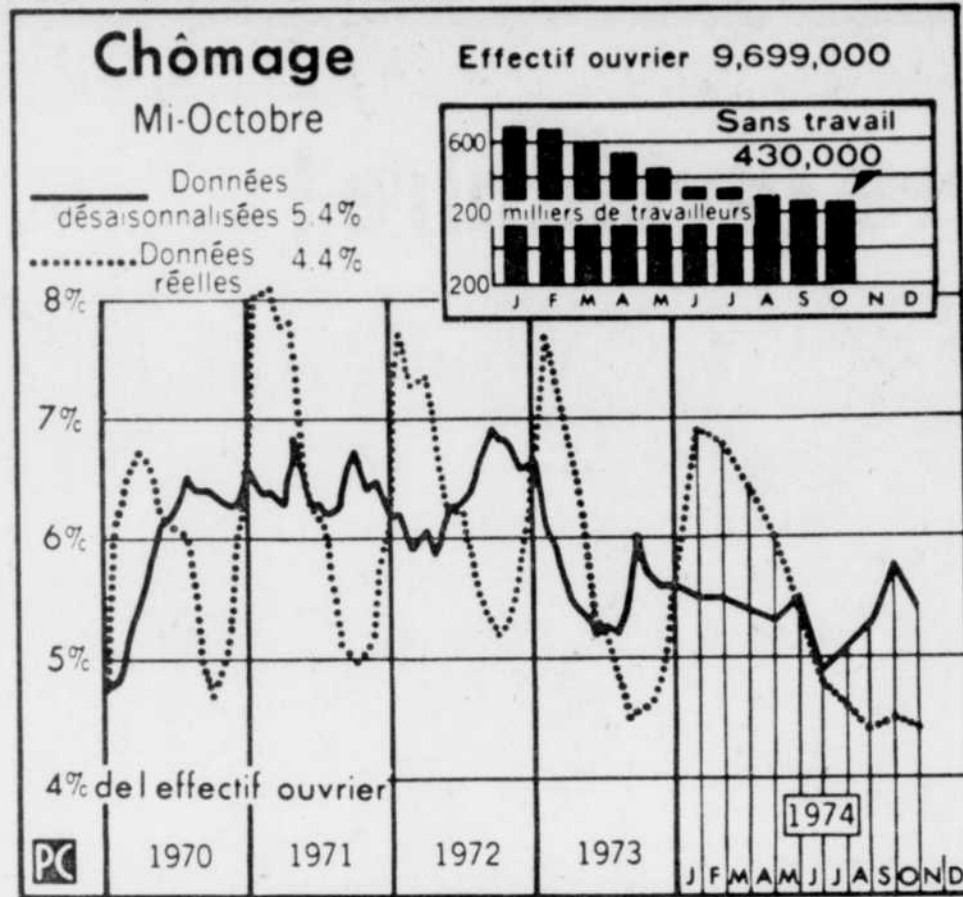
mai dernier, resserrant la fiscalité de ces entreprises.

Le budget de mai dernier, qui ne fut pas adopté, annonçait en effet des mesures fiscales très serrées envers les entreprises minières et pétrolières, et

chômage réel est resté stable au Québec, à 5,7 pour cent, de même d'ailleurs que le nombre de ses chômeurs (149,000).

La situation au Québec n'a pas beaucoup changé en effet, entre septembre et octobre.

Ce taux, 5,7 pour cent, toutefois, est en nette progression par rapport à octobre 1973, 6,0 pour cent et octobre 1972, 7,1 pour cent, époques où la population active croissait beaucoup plus vite que le nombre d'emplois nouveaux.



tout laisse prévoir que, dans l'ensemble, elles seront maintenues lors du prochain budget, le 18 novembre prochain.

Le fait que ce soit la Colombie-Britannique qui soit la plus touchée tendrait à confirmer cette analyse, puisque le gouvernement de cette province est l'un des plus rigoureux vis-à-vis du secteur minier.

Quebec Pour la première fois depuis des années, le Québec, qui d'habitude affiche le taux de chômage le plus élevé après celui des Maritimes, cède sa place à la province du Pacifique qui enregistre un taux de chômage réel, en octobre, de 6,1 pour cent, contre 5,4 pour cent en septembre et 5,2 pour cent en août.

Les provinces maritimes, pour leur part, ont amélioré leur performance dans l'ensemble, abaissant leur taux de chômage réel de 7,4 pour cent en septembre à 7,1 pour cent en octobre; de même l'Ontario et les Prairies, dont les taux de chômage réels ont baissé respectivement de 3,7 à 3,6 pour cent et 2,0 à 1,8 pour cent.

Par contre, le taux de

ARTHUR THIVIERGE & FILS
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Zip sac assorti 48 oz 4	1.99	Frite McCain 2 lb	.69
Café Chase inst. 10 oz	2.45	Oeufs Pee Wee 3 douz.	1.29
Thé O.P. choix 1 lb	1.59	Poulet Canada Cat. "A"	
Salade de fruits 28 oz	.69	3 à 4 lb, lb	.59
Gelée Royal 3 1/2 oz 5 pr.	1.05	Cuisse poulet frai. lb	.85
Olives farcies 20 oz	.95	Boeuf haché 3 lb	2.09
Sel fin 2 lb 2 pour	.41	Steak haché lb	1.69
Prunes sèches 2 lb	1.35	Boeuf haut-côte lb	.79
Pois à soupe 5 lb	1.69	Roastbeef Surlonge lb	1.99
Fèves blanches 5 lb	1.59	Boeuf bas-côte lb	.49
Nour. chien Chum 15 oz	2/37	Fesse de lard com. lb	.99
Savon Lifeboy rég.	6/1.08	Longe comp. lb	.95
Bon Ami poudre pqt 14 oz	.37	Côtelette lard fr. lb	1.29
Essuie-tout Kleenex	.89	Jambon cottage lb	1.39
Raisin rouge lb	.39	Jambon fesse cuit dés.	1.79
Bananes 1/2 mûres 2 lb	.29	Saucisse lard & Bo. lb	.79
Pamplemousses (48)	6/.69	Creton français, lb	1.29
Poireaux	.19	Lait poudre 5 lb	3.35
Radis 2 pqt	.39	Graisse pure 20 lb	12.25
Tomates Cal. lb	.39	Rince Rain Bar. 48 oz	1.29
		Nour. chien Chum 48/15	8.75

Acceptons commande campagne avec mandat-poste.

laliberté

CORFAM... PIED DE FEMME BIEN AU CHAUD

En Corfam imperméable et facile d'entretien, ces souliers et bottillons fourrés de similifourrure garderont vos pieds bien au chaud tout l'hiver. Choix de brun, noir ou vison. Semelle antidérapante et confortable talon de marche. 5 à 9B et 7 à 8 1/2 AA. Sacs à main pour accompagner tous les modèles illustrés.

mail stroch

le culottier culottier culottier

le culottier...

la ligne de l'unisexe et du prêt-à-porter en velours côtelé crée l'unité du pantalon et du blouson dans des tenues sportives uniques présentées par la boutique le Giletier Inc.

pour les SANS-CULOTTES
LE CULOTTIER

LE GILETIER inc.

PLACE FLEUR DE LYS - 524-9733



laliberté

MAIL ST-ROCH



VOYEZ NOTRE FABULEUX GROS LOT TV AU 3^e ETAGE
Un bulletin de participation avec chaque achat

vente du président



MANTEAUX POUR DAMES

Modèles, motifs et couleurs pour tous les goûts. Entredoublure et chamais au dos. Grandeurs désassorties.

VAL. JUSQU'À \$60. POUR
17.99



MANTEAUX POUR DAMES

Confortables manteaux en nylon et coton. Col en imitation de Chat sauvage. Doublure matelassée et entredoublure. Beige ou tan. 8 à 18.

REG. \$43. POUR
35.99



COSTUMES POUR DAMES

Séduisants modèles en tweed ou tricot double. Teintes unies ou à motifs. Choix de bleu, vert, gris, brun. 7 à 15 et 10 à 18.

VAL. JUSQU'À \$75. TOUS LES PRIX REDUITS DE
50%



BLAZERS POUR DAMES

Populaires modèles en tricot double ou polyester. Teintes variées. 8 à 16. Rare aubaine!

VAL. JUSQU'À \$40. TOUS LES PRIX REDUITS DE
50%



BLOUSES POUR DAMES

Tricot banlan ou nylon. Manches courtes ou longues. Teintes unies ou motifs imprimés. Bleu, blanc, rose, jaune, vert, marine. P.M.G. 8 à 16.

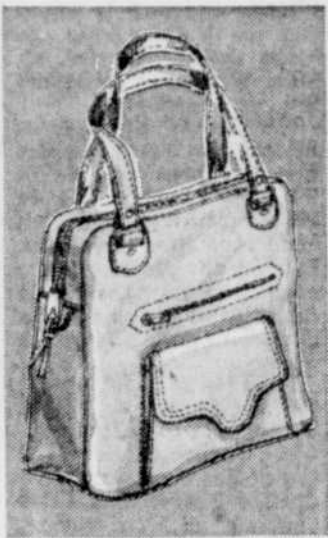
VAL. JUSQU'À \$18. POUR
7.99



PANTIES POUR DAMES

Confection soignée en dentelle de nylon extensible. Choix de couleurs variées. Une seule grandeur.

REG. .59 CH. SPECIAL
2 POUR .89



SACS A MAIN SAFARI

Joli modèle tel qu'illustré, en cuir très souple et durable. Entretien facile. Teintes en vogue: noir, tan, naturel ou blanc.

VAL. JUSQU'À \$18. POUR
7.99



ENSEMBLE DE SKI ADOLESCENTES

Jacket et pantalon 100% nylon ciré, marine, rouge ou jaune. Capuchon dissimulé au col. Piqûres de fantaisie. 10 à 14x.

SPECIAL
\$35



ENSEMBLE DE SKI FILLETES

Modèle tel qu'illustré, 100% nylon, comprenant jacket avec fermoir et pantalon avec bavette. Marine, vert, bordeaux. 7 à 14.

SPECIAL DE LA VENTE
22.98



HABIT MOTONEIGE FILLETES

Modèle ceinturé, 100% nylon. Capuchon doublé en similifourrure. Fermoir pleine longueur, épaules et ceinture de couleur contrastante. Brun, vert, marine, rouge. 7 à 14.

SPECIAL DU PRESIDENT
16.88



ENSEMBLE DE SKI BAMBINES

Modèle tel qu'illustré, 100% nylon, dans les tons de vert, rouge ou marine. Tunique ceinturée avec fermoir et pantalon avec bavette. 4 à 6x.

SPECIAL
17.88



ENSEMBLE DE SKI GARCONS

Ensemble 2 pièces, 100% nylon brun, vert, marine. Bande blanche sur le bras gauche et aux poches. 8 à 18.

REG. \$36. POUR
29.99



CAR-COATS GARCONS

Solide confection en cuir, suédine ou corduroy dans les tons de brun ou beige. 8 à 18.

VAL. JUSQU'À \$30. POUR
19.99



ENSEMBLE 2 MCX GARCONS

Tissu corduroy 100% coton, facile d'entretien. Jacket style "Western" avec ou sans broderie. Brun, vert, marine. 8 à 18.

REG. \$24. POUR
19.99



PALETOT SPORT HOMMES

Suède brut de très bonne qualité en gris, taupe, cognac. Chaud doublure en similifourrure garnissant également le col. 36 à 46.

SPECIAL
\$88



CANADIENNE HOMMES

Confortable modèle en molleton brun, vert ou marine, semi-doublé en similifourrure. Pratique capuchon détachable, attaches en bois et fermeture-éclair. 36 à 44.

SPECIAL DE LA VENTE
39.99



PALETOT MARIN HOMMES

Modèle tel qu'illustré, 100% molleton, de couleur beige ou gris pâle. Longueur trois-quarts. 4 poches. 36 à 44.

SPECIAL DU PRESIDENT
39.99



CHANDAILS HOMMES

Excellente confection en tricot 100% acrylique de pesanteur moyenne et d'entretien facile. Encolure ronde ou en V. Colaris à la mode. P.M.G.

SPECIAL
12.99



CHEMISES SPORT HOMMES

Beau tissu polyester et coton, facile d'entretien. Choix de teintes unies et motifs pour tous les goûts. P.M.G.XG.

SPECIAL DE LA VENTE
6.99



ROBE DE CHAMBRE HOMMES

Excellente confection en ratine épaisse et durable, très facile d'entretien. Rayures de couleurs attrayantes. P.M.G.XG.

SPECIAL DU PRESIDENT
12.99



PYJAMAS HOMMES

Tissu polyester et coton, très résistant aux lavages répétés. Teintes unies et motifs à la mode. Repassage superflu. A-B-C-D-E.

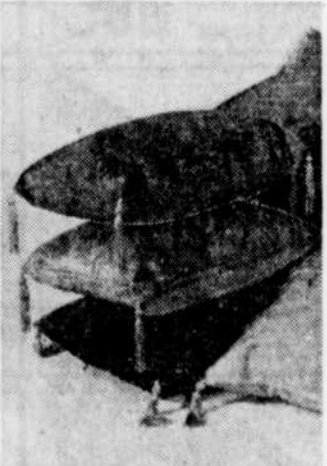
SPECIAL
6.99



COUVERTURES LAINE ET VISCOSE

Fabrication canadienne. Texture thermique ou ordinaire. Large bordure de satin aux extrémités. Légères imperfections. Variété de couleurs et motifs. 72 x 84.

SPECIAL DE LA VENTE
5.99



COUSSINS DECORATIFS

Tous des coussins d'une valeur de beaucoup supérieure au prix demandé. Choix varié de tissus, couleurs et motifs. Format carré de 14 po.

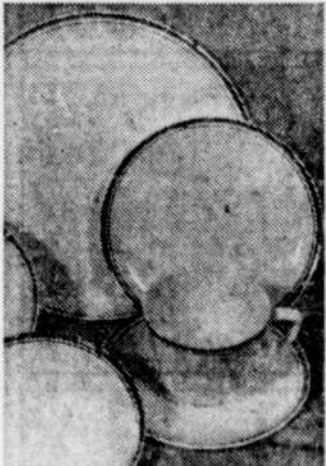
SPECIAL
1.99



SERVIETTES

Motif floral multicolore imprimé sur une ratine de coton à fond blanc. Tons dominants de bleu, or, rose.

GRANDEUR 20 x 40 po. **1.79**
GRANDEUR 14 x 28 po. **1.19**
GRANDEUR 12 x 12 po. **.59**



SERVICE DE VAISSELLE

Porcelaine blanche avec légère garniture or. Comprend les assiettes à dîner et à pain-beurre, les bols à soupe ou à céréales, tasses et soucoupes ainsi que les assiettes à fruits. (48 pièces).

SPECIAL
16.99



THEIERE EN PYREX

Entretien facile. Peut être utilisée sur toutes surfaces de chauffe. Capacité de 6 tasses.

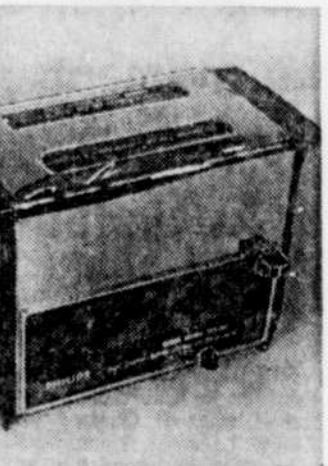
SPECIAL DE LA VENTE
4.44



BOUILLOIRE ELECTRIQUE

Bonne qualité. Capacité 2 pintes. Fini chrome brillant. Arrêt automatique lorsqu'elle vient à sec. Garantie d'un an.

SPECIAL DU PRESIDENT
12.99



GRILLE-PAIN PHILIPS

Finition luxueuse et décorative. Serrisseurs de cuivre mettant en relief le chrome scintillant. Réglage sur le devant.

SPECIAL
19.99



2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT DE \$2. ET PLUS CHEZ LALIBERTE

La FTQ boycotte la Québec Cartier, au Mont-Wright, depuis juillet, révèlent Laberge et Desjardins

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — La Fédération des travailleurs du Québec boycotte le chantier de la compagnie minière Québec Cartier, au Mont-Wright, et ce depuis le mois de juillet.

MM. Louis Laberge et André Desjardins, respectivement président de la FTQ et directeur de la FTQ-construction, ont fait cette révélation, hier midi, lors d'un dîner-causerie avec les journalistes de Sept-Iles et les principaux dirigeants de la FTQ sur la Côte-Nord.

La FTQ a adopté cette attitude parce que, dit M. Laberge, la compagnie minière Québec Cartier a fait signer des ententes individuelles à des travailleurs oeuvrant au Mont-Wright, ce qui va à l'encontre de l'actuel décret qui régit la construction.

M. Desjardins a, de son côté, soutenu que la compagnie embauchait des employés non spécialisés sur ce chantier ou "plusieurs travailleurs ont déjà perdu la vie".

On se souviendra, par ailleurs, qu'au début de septembre, la compagnie minière Québec Cartier, faisant face à une grave pénurie de main-d'oeuvre, annonçait un retard d'un an avant que ne débute la production au Mont Wright, et prévoyait enregistrer des pertes de \$100 millions.

Les principaux entrepreneurs chargés de la construction des installations au Mont Wright avaient alors besoin de quelque 700 hommes de métiers. Ils attribuaient cette difficulté à avoir de la main-d'oeuvre à la FTQ-construction, qui, disaient-ils, se livrait à de l'intimidation et à des menaces à l'endroit de travailleurs qui voulaient se rendre, ou qui étaient déjà, à Fermont et à Mont Wright.

Les entrepreneurs dénonçaient cette situation et se disaient prêts à aller témoigner devant la Commission Cliche, la commission d'enquête sur la liberté syndicale sur les chantiers de construction au Québec.

La compagnie minière Québec Cartier a témoigné devant les membres de la Commission Cliche et elle a avoué avoir expérimenté le monopole syndical de la FTQ au Mont Wright, et elle en a conclu que pareil monopole était pire encore que les rivalités intersyndicales.

Hier, M. Laberge a déclaré qu'il était disponible pour aller témoigner devant la Commission Cliche. "On a beaucoup de choses à dire et beaucoup de preuves à apporter", a dit M. Laberge.

Quant à M. André Desjardins, il croit que la Commission Cliche devrait davantage se préoccuper du contingentement de la main-d'oeuvre au lieu "de mener une campagne de salissage". Selon lui, de toute manière, "plus on conte de meneries, plus on a de médailles" devant la Commission Cliche.

Manifestation pacifique
Au moins 1.000 travailleurs de toutes les unions de la FTQ, venant de Sept-Iles et de Port-Cartier, ont défilé pacifiquement dans les rues de Sept-Iles, hier soir, pour appuyer leur lutte à l'indexation des

Le moment ou jamais à la United (Laberge)
SEPT-ILES — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, considère que c'est le moment plus que jamais pour le gouvernement du Québec d'intervenir directement afin de trouver une solution au conflit ouvrier de la United Aircraft, à Longueuil.

M. Laberge, de passage à Sept-Iles hier, a promis de faire une déclaration sur ce sujet aujourd'hui, alors qu'il comparaitra devant une commission parlementaire, à Québec.

salaires et pour montrer leur solidarité à l'endroit des 1.500 employés de Québec-Téléphone en grève depuis 84 jours, et pour les 800 fonctionnaires fédéraux de la Côte-Nord qui perdront graduellement, au cours des 21 prochains mois, leur "allocation spéciale".

MM. Laberge et Desjardins étaient en tête du défilé, en compagnie des dirigeants de la FTQ sur la Côte-Nord, dont le coordonnateur des métallos, M. Clément Godbout, et le coordonnateur de la FTQ-construction, M. Yvan Coulombe.

MM. Laberge et Desjardins étaient en tête du défilé, en compagnie des dirigeants de la FTQ sur la Côte-Nord, dont le coordonnateur des métallos, M. Clément Godbout, et le coordonnateur de la FTQ-construction, M. Yvan Coulombe.

MM. Laberge et Desjardins étaient en tête du défilé, en compagnie des dirigeants de la FTQ sur la Côte-Nord, dont le coordonnateur des métallos, M. Clément Godbout, et le coordonnateur de la FTQ-construction, M. Yvan Coulombe.

MM. Laberge et Desjardins étaient en tête du défilé, en compagnie des dirigeants de la FTQ sur la Côte-Nord, dont le coordonnateur des métallos, M. Clément Godbout, et le coordonnateur de la FTQ-construction, M. Yvan Coulombe.

MM. Laberge et Desjardins étaient en tête du défilé, en compagnie des dirigeants de la FTQ sur la Côte-Nord, dont le coordonnateur des métallos, M. Clément Godbout, et le coordonnateur de la FTQ-construction, M. Yvan Coulombe.



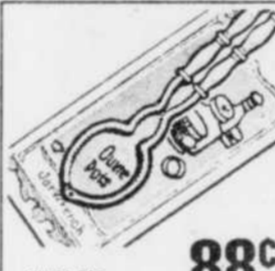

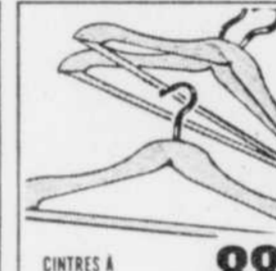























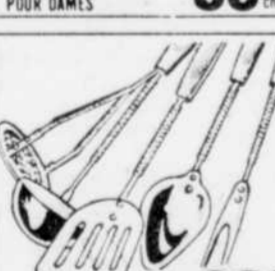





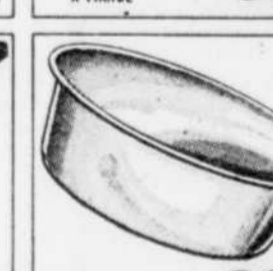












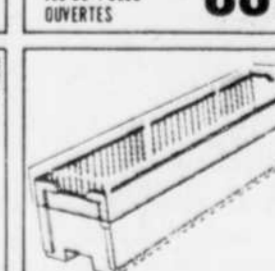

MM. Laberge et Desjardins étaient en tête du défilé, en compagnie des dirigeants de la FTQ sur la Côte-Nord, dont le coordonnateur des métallos, M. Clément Godbout, et le coordonnateur de la FTQ-construction, M. Yvan Coulombe.



VENTE

VENTE DU 6 AU 9 NOVEMBRE, TANT QU'IL EN RESTERA

 <p>SERVIETTE DE BAIN ÉPONGE Serviette de bain 100% coton éponge. Choix de modèles et couleurs. Env. 20" x 40". 88¢ ch.</p>	 <p>CULOTTES ISOTHERMES Culottes 100% coton, imprimées de différentes couleurs. Tailles: 2-6x. 2 pour 88¢</p>	 <p>FILM COULEUR FOCAL 126-12 Chargement à cartouche 12 poses. SATISFACTION GARANTIE. 2 pour 88¢</p>	 <p>CHAUSSETTES POUR HOMME Différents tons unis. Pointures: 10-13. 88¢ ch.</p>
---	--	--	--

 LETTER OPENER COUPE PAPIER AVEC COUPE ONGLES 88¢ ch.	 NECESSAIRE A DECORER LES GATEAUX 88¢ ch.	 OUVRE-POT 88¢ ch.	 PINCES A LINGE EN BOIS Paq. de 36 pinces 88¢ ch.	 CINTRES A COSTUMES 88¢ ch.	 SEAU A BEC VERSEUR 88¢ ch.	 TAILLE-BISCUITS 88¢ ENSEMBLE DE 3
 PETIT NAPPERON NYLON IMPRIME 88¢ ch.	 BLOCS PAPIER PUPITRE Similicuir, 20" x 16" 88¢ ch.	 ANTOON AEROSOL Kmart Format 20 oz 2 pour 88¢	 NUGGET BLACK CIRAGE A CHAUSSURES NUGGET Noir ou brun foncé. 2 pour 88¢	 PAILLASSON DE CUISINE 88¢ ch.	 Sunlight Inve-vaisselle 88¢ ch.	 REPOSE-CUILLERE 88¢ ch.
 RAPE DE CUISINE 88¢ ch.	 BALAI EPOUSSETTE 88¢ ch.	 PORTE-PANTALONS 88¢ ch.	 TAPIS DE PORTE MULTICOLORE Env. 17" x 32" 88¢ ch.	 ALUMINUM BASTER POIRE POUR ARROSER LES ROTIS. 88¢ ch.	 SERVICE DE COUTEAUX A STEAK pour 4 88¢ ch.	 RECHARGES VADROUILLES PAQUETS JUMEAUX 88¢ le pot
 MITAINES ACRYLIQUE POUR DAMES 88¢ ch.	 JETONS POUR BINGO 300 jetons par contenant. 88¢ ch.	 PAPIER D'EMBALLAGE CADEAU 36" pl. car. 88¢ ch.	 APPOIS-LIVRES EN ACAJOU 88¢ ch.	 CHOIX D'ALBUMS Adresses, photos, recettes, etc. 2 pour 88¢	 THERMOMETRE A BOMBONS 88¢ ch.	 THERMOMETRE A VIANDE 88¢ ch.
 DIFFERENTS USTENSILES DE CUISINE 88¢ ch.	 CORBILLE A PAIN EN VANNERIE 88¢ ch.	 PINCES A JOINTURE GLISSANTE 88¢ ch.	 IEU DE 3 TOURNEVIS 88¢ 1 ens.	 IEU DE 5 CUILLERES EN BOIS 88¢ 1 ens.	 POELON EN ALUMINIUM 88¢ ch.	 BASSINE A VAISSELLE 88¢ ch.
 PLATEAU GRIS POUR LES BOTTES 88¢ ch.	 SABLIER CHRONOMETRE TELEPHONE 88¢ ch.	 ROULEAUX POUR CHEVEUX 88¢ ch.	 POCHEUSE INDIVIDUELLE 88¢ ch.	 CASSOLES D'ACIER INOXYDABLE 1 pte 88¢ ch.	 IEU DE 4 CLES OUVERTES 88¢ ch.	 CENDRIERS DE BRONZE 88¢ ch.
 BOLS A SALADE EN BOIS 6" 88¢ ch.	 BOB PINS and VANITY BOX PINCES A CHEVEUX 88¢ pot	 BROSSE A CHARPIE "FANTASTIC" 88¢ ch.	 CHAINE DE SECURITE (PORTE) 88¢ ch.	 PLANCHE DE BOIS DECOREE (A DECOUPER) 88¢ ch.	 CLASSEUR POUR 40 DIAPOSITIVES 2 pour 88¢	 POELON EN FONTE 6 1/2" 88¢ ch.



Satisfaction garantie
Ou argent remis...
plus qu'un slogan,
UNE FACON DE VIVRE.

PLACE FLEUR DE LYS

550 Boul. Hamel Québec.

Lundi au mercredi, 9 à 5.30. Jeudi et vendredi, 9 à 9. Samedi, 8.30 à 5 hres.

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS ...

999 Rue De Bourgogne St. Foy, Québec.

Lundi au mercredi, 9 à 6. Jeudi et vendredi, 9 à 9. Samedi, 8.30 à 5 hres.



CREDIT ACCÉPTE avec CHARGEX ou les CARTES DE CREDIT Kmart!

Lent retour au travail à l'abattoir de Princeville

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Congédiés massivement par leur employeur, le 23 août dernier, après avoir ralenti le travail pour appuyer leurs revendications, les 185 employés syndiqués (CSN) de l'abattoir de la Coopérative fédérée, à Princeville, retournent progressivement au travail sans avoir réussi à obtenir

l'indexation de leurs salaires au coût de la vie. Sur le pavé depuis neuf semaines, les travailleurs ont accepté les nouvelles offres patronales par un vote majoritaire de 90 p.c. pour la conclusion d'un nouveau contrat de travail, d'une durée de deux ans.

L'entente a été conclue le 26 octobre dernier. La rentrée au travail se fait de façon progressive. Actuellement, seulement une centaine d'employés sont de retour à l'usine à cause d'une diminution appréciable d'animaux à l'abattage résultant du malai-

se qui existe actuellement chez les éleveurs de bovins et de troupeaux laitiers. Les syndiqués ont obtenu des augmentations annuelles de salaire de \$0.60 et \$0.65 l'heure, et un montant forfaitaire de

\$325 tenant lieu de compensation pour la hausse du coût de la vie au cours de la dernière année du dernier contrat de travail. Ils avaient réclamé une indemnité de vie chère de \$500, des hausses horaires de \$1 par année et une

clause d'indexation de leurs salaires, ce que la compagnie a refusé carrément. La nouvelle entente prendra fin le 31 juillet 1976. Avant l'entrée en vi-

gueur de la nouvelle convention, l'échelle de salaires variait entre \$3.09 et \$3.70 l'heure. Avant d'entreprendre les négociations, les employés s'étaient joints à un front commun de 1,300 à 1,500 ouvriers d'entreprises sub-

sidiaries de la Coopérative fédérée pour obtenir une indexation uniforme. Devant le refus de la partie patronale, ils avaient procédé à des ralentissements de travail. A ce moyen de pression, la compagnie avait répliqué par un lock-out (renvoi massif).

Un conflit est évité aux Câbles industriels

Les employés de la compagnie les Câbles Industriels, de Ville Vanier, filiale de Noranda Mines, viennent de signer leur contrat de travail avec leur employeur.

Ils avaient obtenu le droit de grève le 3 novembre, mais l'entente avec l'entreprise est intervenue avant qu'ait lieu l'arrêt de travail.

Le contrat, d'une durée de deux ans, prévoit des augmentations de salaires suivantes: 80 cents, 90 cents ou 95 cents l'heure selon la classification des employés. Cette hausse a un effet rétroactif au 22 juillet 1974. La deuxième année du contrat, l'augmentation est de 30 cents l'heure, à laquelle s'ajoutera l'indexation des salaires.

Les employés ont obtenu trois semaines de vacances après cinq ans de service et quatre semaines après 15 ans.

Conciliation à Arvida

Il y aura une première séance de conciliation dans le conflit qui oppose les 85 employés municipaux d'Arvida, en grève pour la troisième semaine.

Le conciliateur, M. François Guérin, a en effet convoqué les parties à une séance de négociations demain.

Par ailleurs, le maire d'Arvida, M. Francis Dufour, a refusé l'offre faite par le poste CKRS radio de Jonquière pour un débat diffusé, en compagnie du négociateur syndical, M. Robert Lachance, qui s'est dit prêt à rencontrer le maire n'importe quand pour prouver le bien fondé de ses demandes.

Entente ratifiée chez Rodech

Les membres du Syndicat des employés de Rodech de Luceville, affilié à la CSN, ont entériné à 93 pour cent l'entente de principe entre l'employeur et le négociateur du syndicat. L'entente s'est concrétisée entre les parties lundi. Les employés étaient en grève depuis le 27 septembre 1974, en vue de faire indexer leurs salaires aux augmentations du coût de la vie.

Voici quelques modalités de l'entente, selon un communiqué:

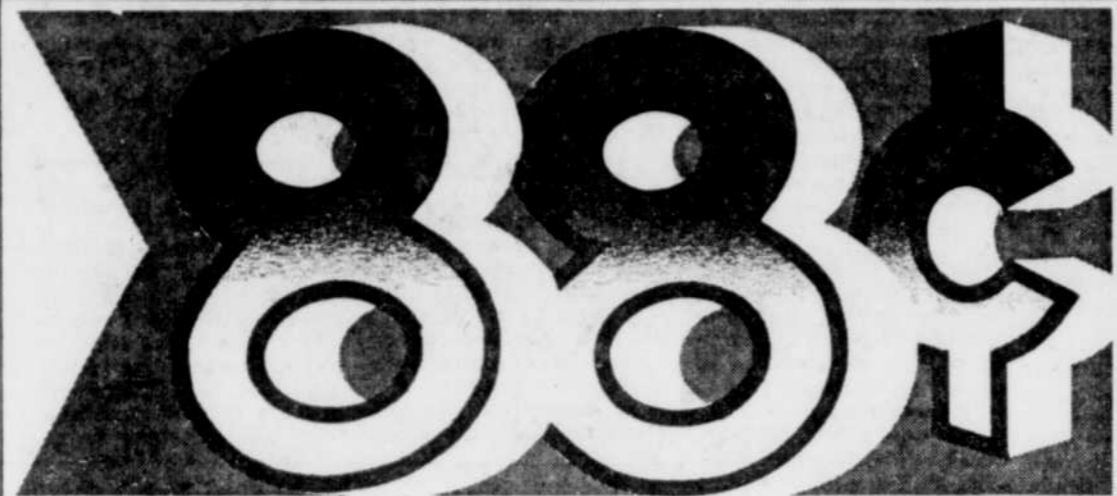
1 — Indexation intégrée au salaire à compter de janvier 1975, à 0.01 cent d'augmentation pour chaque hausse de 0.4 de l'indice du coût de la vie. Un autre ajustement intégré à l'échelle de salaire sera accordé à tous les 3 mois.

2 — Les employés recevront au retour au travail une augmentation de 0.20 cents l'heure.

3 — Une autre augmentation de 0.10 cents l'heure au 1er juin 1975.

Hausse des retraites

OTTAWA (PC) — Quelque 91,000 retraités de la Fonction publique, des Forces armées et de la Gendarmerie royale vont toucher une retraite plus élevée à compter du 1er janvier prochain. La hausse sera de 10.1 p.c.

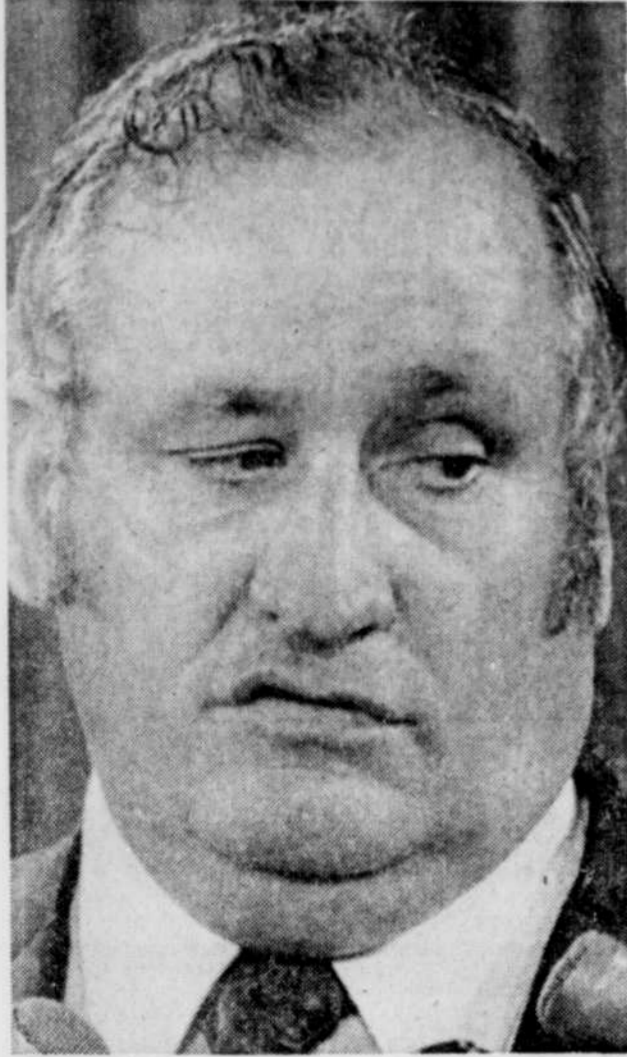


<p>CULOTTE de NYLON EXTENSIBLE Taille et jambes élastiques, double gousset, diverses couleurs, une taille universelle. 2 pour 88¢</p>	<p>FILE CRIMPSET 100% NYLON Balle de 1 oz. 3 épaisseurs, grand choix de couleurs. 3 balles 88¢</p>	<p>BAS-CULOTTE pour DAMES De première qualité, entièrement de nylon extensible, pleine culotte, bas indéformable, talon démodé, choix de couleurs, une taille universelle. 3 pour 88¢</p>	<p>AMPOULES ECONOLITE Emballage de 4 ampoules, de 60 ou 100 W au choix. 88¢ par paquet</p>
---	--	---	--

ENSEMBLE PASSOIRE 88¢	COUPERET 88¢	COUTEAU POUR ALIMENTS CONGELÉS 88¢	ENSEMBLE TASSES À MESURER 88¢	MINUTERIE 3 MINUTES 88¢	ENSEMBLE COUILLERS À PAMPLEMOUSSE 88¢	THERMOMETRE 88¢
USTENSILES À SALADE 88¢	TAMIS À FARINE 1 TASSE 88¢	PASSOIRE 8 po. 88¢	LOUCHE CRÈME GLACÉE 88¢	MOULE TURC 88¢	DESSOUS DE PLAT EN PAILLE 88¢	AGUISE-COUTEAU ROLIT 88¢
CADENAS 88¢	PLUMEAU 88¢	PIONGEUR FORMAT 5 1/2 po. 88¢	MIRROIR DOUBLE FACE AVEC SUPPORT 88¢	SUPPORT POUR SERVIETTES DE PAPIER 88¢	DESSOUS DE PATTES 3 paires 88¢	COUTEAU UTILITAIRE 88¢
MARTEAU de 16 oz. 88¢	ÉQUERRE À ONGLET DE PRÉCISION 88¢	PAPIER CACHE 2 pour 88¢	CULOTTE 100% NYLON Couleurs diverses, P. M. G. 3 pour 88¢	LINGE À VAISSELLE TISSÉ 2 pour 88¢	ENSEMBLE de DESSOUS de PLAT VINYLE 88¢	LINGE TOUT USAGE 100% COTON 88¢
DÉBARBOUILLETTE 100% COTON FRISÉ 3 pour 88¢	LINGE À VAISSELLE PLAID 4 pour 88¢	ENSEMBLE BABY DOLL 88¢	CARTIER À COLORIER GEANT 88¢	ENSEMBLE DE RASAGE JUMBO 88¢	MULTI-SCOPE 88¢	SLINKY 88¢
ENSEMBLE D'AIGUILLE MOM 'N' MF 88¢	FIL MERCERISÉ 2 paires 88¢	ENSEMBLE PEINTURE PAR NUMÉROS 88¢	ENSEMBLE PEINTURE CRYLIC 100 88¢	VOITURES HOT WHEEL 2 pour 88¢	VOITURES ET AVIONS BUDDY I 88¢	BRANLEURS DE BOIS WOODY WOODPECKER 88¢
POUPEE SANDY DOLL Hauteur 11 1/2 po. 88¢	VÊTEMENTS SANDY DOLL 88¢	JOUETS DE MOUSSE 88¢	CANIF DE SCOUT 88¢	BROSSE À CHEVEUX 88¢	BROSSE DE RECHANGE 88¢	CARBURANT BUTANE FISHER, 8 oz. 2 pour 88¢

<p>Satisfaction garantie Ou argent remis... plus qu'un slogan, UNE FAÇON DE VIVRE.</p>	<p>PLACE FLEUR DE LYS 550 Boul. Hamel, Québec.</p>	<p>PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS... 999 Rue De Bourgogne St. Foy, Québec.</p>	<p>CREDIT ACCÉPTE avec CHARGE X ou les CARTES DE CREDIT K mart!</p>
---	---	---	---

Les oeufs canadiens pourrissaient et une province s'alimentait aux E.-U.



Eugène Whelan

OTTAWA (d'après PC) — Les gens du Nouveau-Brunswick ont été forcés, cette année, d'acheter des oeufs des Etats-Unis pendant que l'Office canadien de la commercialisation de ce produit achetait des surplus canadiens pour les entreposer dans des conditions inadéquates, ce qui les a fait pourrir.

L'Office de contrôle des produits naturels du Nouveau-Brunswick a déclaré, hier, au comité des Communes qui commençait sa deuxième semaine d'enquête sur le fonctionnement de l'OCCO, que cette province fait face à un problème d'approvisionnement insuffisant pour répondre à la demande.

M. Bernard Bartlett, secrétaire du bureau de contrôle, a déclaré que les grossistes "à une ou deux reprises", ont été forcés d'acheter des oeufs dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, plus tôt cette année, pour satisfaire les besoins du marché du Nouveau-Brunswick.

Production réduite
Par ailleurs, le comité a également appris que par deux fois, le Nouveau-Brunswick a donné ordre à ses producteurs d'abaisser leur production pour être bien certain de respecter ses engagements vis-à-vis de l'Office canadien de commercialisation des oeufs. En conséquence, ils ne produisent plus que 78 pour cent de ce qu'ils produisaient avant l'accord pan-canadien sur la commercialisation du produit.

Terre-Neuve
Plus tard, les représentants de l'Office terre-neuvien de mise en marché des produits agricoles, sont venus témoigner de problèmes similaires chez eux.

M. Clarence Badcock, président de l'organisme, a déclaré que les consommateurs de sa province payent 95 cents la douzaine d'oeufs de catégorie "A", produits chez eux, alors que les mêmes oeufs se vendent 86 cents la douzaine dans la province voisine de Nouvelle-Ecosse.

Bien que les frais de transport ne soient que de six cents la douzaine pour acheminer les oeufs de Nouvelle-Ecosse à Terre-Neuve, M. Badcock a précisé que peu de producteurs semblent tirer profit de cet exercice profitable de ven-

te inter-provinciale, ce qu'il ne comprend pas.

Pas de décision

De son côté, Bert Haneveldt, président de l'Office de commercialisation des oeufs de l'Île-du-Prince-Edouard, et directeur de l'OCCO, a déclaré devant le comité que ce dernier organisme ne prit aucune décision pour disposer des 26,5 millions d'oeufs qui ont fini par pourrir, parce qu'ils ne pouvaient pas s'entendre sur la méthode à utiliser.

Il a précisé que l'OCCO savait dès le mois de janvier qu'il y avait trop de poules pondeuses pour le quota national qu'il avait établi. Ce n'est qu'en juin que l'Office se réunit pour décider quoi faire des millions d'oeufs en surplus, sans pouvoir s'entendre.

Selon M. Haneveldt, seulement trois provinces ont respecté les quotas imposés, soit Québec, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Edouard.

Production déficitaire
Selon le président de l'office de contrôle du Nouveau-Brunswick, cette province a scrupuleusement et efficacement tenu ses engagements vis-à-vis l'OCCO, car elle était dotée déjà, avant l'entrée en oeuvre du plan national en juin 1973, d'un système de scellage des boîtes et caisses d'oeufs qui permet de déterminer exactement qui produit et combien.

Lors de l'établissement du plan national, l'Office

de commercialisation des oeufs du Nouveau-Brunswick s'est vu attribuer un contingent à produire égal à la moyenne de production des cinq années antérieures, comme les autres provinces. Le contingent représente 1,8 pour cent de la production totale canadienne et seulement 70 pour cent de la consommation de la province.

Au moment de son entrée dans le plan, le Nouveau-Brunswick avait une production déficitaire par rapport à sa demande et le plan national maintient la province dans cette position, alors que des provinces qui étaient excédentaires continuent à l'être.

Naturellement, a admis le président de l'Office de contrôle, M. R. D. Gilbert, les producteurs du Nouveau-Brunswick aimeraient voir leur contingent augmenter. Mais il n'est pas question de mettre le système de commercialisation lui-même en doute.

Il a apporté énormément de stabilité, même si des erreurs ont pu être commises.

Au Nouveau-Brunswick, seuls les poulaillers de moins de 200 volailles sont exemptés des contingents, contre 1.000 en Alberta, par exemple, ce qui permet des contrôles encore plus serrés.

Consommateurs
D'autre part, les membres du comité spécial des Communes ont été très impressionnés par le fait que

sur les cinq membres de l'Office de contrôle des produits naturels, deux au plus représentent directement ou indirectement les producteurs, alors qu'un membre représente obligatoirement les consommateurs et un autre le ministère de l'Agriculture.

La représentation des consommateurs au sein des offices de commercialisation des produits agricoles est l'une des recommandations à la fois de la Commission de surveillance des prix des aliments et de l'Association canadienne des consommateurs, les deux organismes arguant que l'absence de consom-

mateurs au sein des offices a permis aux agriculteurs d'abuser de leurs pouvoirs en fixant des prix trop élevés, dans leur intérêt, aux dépens des consommateurs.

Problème

Cependant, le Nouveau-Brunswick fait tout de même face à un problème.

L'OCCO, pour faire face aux surplus d'oeufs absorbés en 1974, a dû réviser la base de calcul des contingents. Avant, en effet, on calculait que chaque poule pondait 18 douzaines d'oeufs. Cependant, il semble que certaines opéra-

tions seraient beaucoup plus efficaces de sorte que maintenant on calcule 20 douzaines par poule.

Si on prend les poudeuses au Nouveau-Brunswick et qu'on multiplie par 18 douzaines chacune, cette province produit selon le contingent alloué. Si, par contre, on calcule que chaque poule pond 20 douzaines d'oeufs, alors le Nouveau-Brunswick aurait dépassé son contingent.

Il y a donc un litige et discussion au sujet de cette base de calcul entre l'OCCO et l'Office de commercialisation des oeufs du Nouveau-Brunswick.

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

La popularité de Whelan à la baisse

Malgré les récents commentaires de M. Whelan sur sa popularité, huit fois plus de Canadiens admettent que l'opinion qu'ils ont de lui a baissé, par rapport à ce qu'il l'estiment davantage.

A l'échelle nationale, 39 pour cent signalent une baisse, cinq pour cent une hausse, 26 pour cent n'ont pas changé d'opinion sur le ministre de l'Agriculture, et 30 pour cent n'ont pas d'opinion du tout. Mais, en Ontario, théâtre de la destruction des oeufs pourris, plus de 52 pour cent ont moins confiance en l'efficacité de Whelan à son poste.

Comme on devait s'y attendre, moins de partisans du Parti libéral (31 pour cent) que des conservateurs (58 pour cent) ou des néo-démocrates (47 pour cent), disent que leur opinion a baissé.

Interrogés au sujet des raisons de cette perte de confiance envers le ministre Whelan, 42 pour cent ont mentionné la destruction des oeufs, 30 pour cent ont généralement insatisfait, et 12 pour cent affirment que les agriculteurs ne sont pas traités avec justice.

Durant la première semaine d'octobre, 1.005 adultes, de 18 ans et plus, ont été personnellement interviewés à la maison, à travers le Canada. Cet échantillonnage est valable 19 fois sur 20, avec une marge d'erreur de quatre pour cent.

La question posée était la suivante:
"Est-ce que votre opinion sur Eugène Whelan, le ministre de l'Agriculture du gouvernement fédéral, est meilleure ou pire depuis les quatre ou cinq derniers mois?"

	Meilleure	Pire	Inchangée	Pas d'opinion
NATIONAL	5pc	39pc	26pc	30pc
REGIONAL				
Maritimes	10	45	23	22
Québec	4	19	23	54
Ontario	4	52	24	20
Prairies	7	41	33	19
Col.-Brit.	4	36	33	27
VOTERAIT:				
Libéral	9	31	32	28
Conservateur	5	58	24	13
NPD	5	47	27	21

LA BRASSERIE LE PASSE MURAILLE
73, rue St-Louis
OUVRIRA SES PORTES LE JEUDI 7 NOVEMBRE A 21 HEURES
BIERE GRATUITE

ACHETONS DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

ACHETEZ VOS TAPIS
directement du distributeur de **TAPIS MÉTROPOLITAIN**
Le plus gros entrepôt de tapis au Québec.
Épargnez jusqu'à 60% sur des marques reconnues.

MICHEL CHAPDELAINE, Vice-prés. | JEAN-LOUIS CHAPDELAINE, Prés.

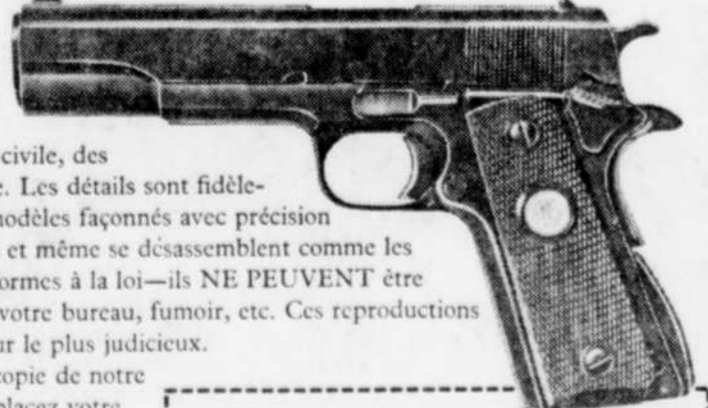
- Harding
- Crossley - Karastan
- Celanese
- Burlington
- Armstrong
- Ozite

OFFRE DE MODÈLES DE FUSILS.

CHOISISSEZ VOS ARMES!

Du nouveau catalogue du collecteur par Replica Models Inc.

La voici! Une nouvelle collection des plus fameux fusils. Modèles authentiques de l'ouest, de la guerre civile, des militaires et de la police. Les détails sont fidèlement reproduits. Des modèles façonnés avec précision qui ressemblent, pèsent et même se désassemblent comme les originaux. Ils sont conformes à la loi—ils NE PEUVENT être tirés. Exposez-les dans votre bureau, fumoir, etc. Ces reproductions sont dignes du collecteur le plus judicieux.



Faites venir une copie de notre catalogue sans délai et placez votre commande pour Noël.

REPRODUCTIONS DE MODÈLES ATLAS HARDWARE & TOOLS
81 Portland St., Toronto, Ont. M5V 2M9, Canada

S'il-vous-plait, m'envoyer une copie du nouveau catalogue du collecteur. J'ai inclus 50¢.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV _____
SIG _____

TAPIS DE CUISINE
Imprimis
Après votre inventaire, il nous reste 50 rouleaux de tapis de cuisine. Un tapis très populaire offert à des prix jamais vus. A partir de **7.50** v.c.

SHAG ARMSTRONG
Si vous pensez au Shag... voilà l'occasion de profiter d'une subvention fantastique sur un tapis qui révolutionne l'industrie du couvre-plancher. C'est la façon idéale de décorer toute pièce de votre maison à prix vraiment raisonnables. Prix Métropolitain **6.99** v.c.

CROSSLEY-KARASTAN "SPLUSH"
Exclusif à Tapis Métropolitain
Très chic item de décoration raffinée. 100% nylon de Crossley-Karastan. **10.99** v.c.

ACRILAN PELUCHE VELOURS
Fait de fibre acrylique
Voici la vraie apparence velours, ce tapis de peluche d'acrilan de Monsanto est facile d'entretien et durable, résiste aux taches, choix de 9 belles couleurs. Prix Métropolitain **8.99** v.c.

TAPIS COMMERCIAL "KRAUSS"
100% Polypropylène, choix de plusieurs couleurs. PRIX MÉTROPOLITAIN **3.49** v.c.

SHAG
Burlington — Harding — Pirella. Si vous pensez au Shag... voilà l'occasion de profiter d'une subvention fantastique. Choix de couleurs multiples pour satisfaire tous les goûts. A partir de **4.99** v.c.

100% NYLON DUPONT \$5.49
Tapis à la fois pratique et durable. Profitez de toutes dernières teintures. PRIX DE VENTE **\$5.49** v.c.

CHEZ TAPIS MÉTROPOLITAIN "Sous-sol des aubaines"
Qui maintenant d'un seul coup d'oeil, vous pouvez examiner des rouleaux et des rouleaux de tapis qu'il faut liquider à des prix dérisoires.
• lignes discontinuées • balances de rouleaux • couleurs discontinuées • toutes grandeurs disponibles.
EPARGNEZ JUSQU'À 60%
1er arrivé, 1er servi. A ne pas manquer.

CROSSLEY KARASTAN EN ENTREPÔT POUR INSTALLATION IMMÉDIATE
• Empeureu • Ultrimeu • Marceau • Louveau • Lanveau • Bolereau, etc.
AU PRIX IMBATTABLE DE TAPIS MÉTROPOLITAIN

INSTALLATION GARANTIE A VIE
Ce qui veut dire tout simplement que nous irons chez vous pour quelque problème que ce soit, sans aucuns frais de notre part, aussi longtemps que votre tapis durera.

FACILITÉS DE PAIEMENT
CHARGEX, master charge

LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS MÉTROPOLITAIN
130 AV. PLANTE - VILLE VANIER - TEL.: 681-3514

HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours jusqu'à 6h.
Jeudi, vendredi jusqu'à 9h.
Samedi jusqu'à 5h.



nos grands

SPÉCIAUX

... la meilleure façon d'économiser

"TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE"

BOEUF DE MARQUE ROUGE, LE MEILLEUR AU CANADA, QUALITE PREMIUM DE "SWIFT"

POMMES DE TERRE

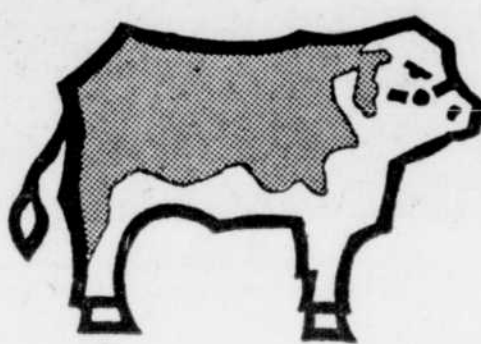
Grosses et blanches,
du Nouveau-Brunswick,
Canada no 1



1 09
25 LB

RONDE DE BOEUF

Bifteck ou Rôti,
Désossé sans perte



1 27
LB

PRODUITS CONGELES

BATONNETS
"Blue Water", de goberge Pqt 14 oz **.87**

COFFEE RICH
Succédané de crème à café Cont. 16 oz **.34**

FRAISES
"Frozo", tranchées Cont. 15 oz **.65**

RAISIN "RIBIER"
Très gros et sucré,
de Californie, Canada no 1 lb **.45**

BROCOLI
Paquet original, de Californie
Canada no 1, gr. 14's pqt **.45**

BIFTECK DE POINTE
Marque rouge lb **1 57**

ROTI CROUPE
Marque rouge lb **1 27**

CROUPE CHALOUBE
Marque rouge lb **1 37**

BOEUF HACHE
Marque rouge lb **.65**

STEAK HACHE
Marque rouge lb **1 17**

SAUCISSE FUMEE
Fraiche de Maple Leaf lb **.73**

BACON MAPLE LEAF
Tranché, 16 oz lb **1 19**

SAUCISSE MAPLE LEAF
Pur lard ou porc et boeuf lb **.89**

CROUSTILLES
"Empty Dumpty"
régulières au vinaigre
Sac 8 oz

46¢
économisez .31

GATEAUX
"Glacé"
assortis
Bte 8's

64¢
économisez .18

FARINE
"Five Roses"
pré-famille
Sac 7 lb

99¢
économisez .22

DETERGENT
"A.B.C."
en poudre
Bte 2 lb

66¢
économisez .31

FRUITS
en coupe "Del Monte",
au choix 4 cont. 5 oz **.77**

BONBONS
"Bolvin",
menthe écossaise Cello 9 oz **.57**

BISCUITS
"McCormick"
snickers Bte 8 oz **.49**

SOUPE
"Loney",
poulet et nouilles Env. 2 1/4 oz **.13**

RAGOUT
"Puritan"
boeuf ou Irlandais Bte 24 oz **.77**

SPAGHETTI
"Gattuso"
ou macaroni coupé Cello 2 lb **.63**

SAUCE
"Hunt"
aux tomates Bte 28 oz **.55**

DINER
"Libby",
à la poêle, au choix Bte 15 1/2 oz **.75**

BETTERAVES
"Aymer"
tranchées et marinées Jarre 15 oz **.42**

GHERKINS
"Habitant",
sucrés Jarre 15 oz **.75**

PAPIER
de toilette "Delsey",
blanc ou couleurs Pqt 4 rouleaux **.81**

NETTOYEUR
"Mr. Net",
liquide Cont. 32 oz **.89**

COUCHES
"Scott"
de jour Pqt 30's **1 79**

RISE'N SHINE
Cristaux
à saveur d'orange 4 envs. 3 oz **.75**

FEVES
blanches "St-Arnaud"
à cuire Cello 2 lb **.63**

spéciaux semaine du 6 au 9 novembre 1974

LE MEILLEUR ACHAT, C'EST LA MARQUE JATO

POIS VERTS
"Jato",
assortis, de choix Bte 19 oz 540 ml **.35**

FROMAGE
"Jato"
canadien tranché Pqt 8 oz 227g **.51**

MARINADES
"Jato",
mélangées et sucrées Jarre 24 oz 680 g **.69**

HARICOTS
"Jato" assaisonnés,
jaunes ou verts de fantaisie Bte 14 oz 378 ml **.28**

MARGARINE
"Jato"
végétale colorée, dure Cont. 1 lb 454 g **.51**

ESSUIE-TOUT
"Jato",
assortis Cello 2 roul. **.85**



Occupant pendant environ quatre heures, hier après-midi, le centre-ville de Sainte-Marie, quelque 200 agriculteurs de Beauce-Nord ont promené des veaux et des cochons morts. Ils ont indiqué clairement, à l'aide de

nombreuses pancartes et de haut-parleurs, qu'ils ne sont plus intéressés à vendre leurs animaux à des prix inférieurs aux coûts de production.

Solidarité à Rimouski

par Claude VAILLAN-COURT

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Poursuivant le mouvement de protestations engendré depuis plusieurs jours par les producteurs de boeuf québécois, les éleveurs de l'Est du Québec ont immolé sur la place publique quelques veaux et boeufs pour offrir leur viande, par la suite, aux travailleurs de Québec-Téléphone.

la circulation routière a été passablement ralentie.

Les observateurs estiment à un millier le nombre de gens qui se sont déplacés pour voir éclater la colère des paysans.

Alors qu'il venait à peine de plonger un long couteau dans le cou d'un animal et que le sang giclait, M. Adelme Heppel, un boucher doté d'une expérience de 22 ans, signalait que ce geste lui crevait le coeur.

"Ce geste veut témoigner de la solidarité des travailleurs de l'Est du Québec dans la bataille qu'ils livrent depuis plusieurs semaines en vue de l'amélioration de leurs conditions économiques et dont le conflit de Québec-Téléphone est l'un des points marquants", a souligné un porte-parole du Comité de solidarité des travailleurs de Rimouski.

"D'abord, pour la population, c'est un show. Pour nous, c'est la seule façon de la faire réagir", soutient-il avant de se saisir de la masse qui assomera la prochaine victime, parce que la fédérée de Bic n'a pas voulu fournir le pistolet de circonstances.

Ils étaient quelque 400 éleveurs de bovins qui s'étaient fixés rendez-vous sur le terrain de stationnement de Cooprix, sur le coup de midi.

Bien qu'elle diffère radicalement des manifestations que la population de Rimouski inscrit de plus en plus à son agenda, la manifestation des éleveurs de bovins a fait jaser beaucoup de monde.

Au fil des secondes et des minutes, on les voyait arriver de tous les coins du Bas-Saint-Laurent, les uns sur des tracteurs décorés de slogans plus ou moins tendres à l'endroit du gouvernement Bourassa, les autres, à bord de leurs voitures de promenade.

Pas de slogans criés à toute volée. On a utilisé plutôt le style "perron d'église", chacun des producteurs abordant trois ou quatre gars de la ville pour les informer de leurs problèmes.

Si le corps policier de Rimouski n'avait pas réussi à entrecouper les caravanes et à anéantir ainsi le plan mis de l'avant par l'Union des producteurs agricoles, ils auraient sûrement causé le plus impressionnant et imposant embouteillage à se produire dans la capitale du Bas-Saint-Laurent. Malgré cela,

On a rappelé ainsi les faibles efforts consentis par le gouvernement Bourassa pour améliorer le revenu des agriculteurs en général.

On a aussi dénoncé la Fédération des magasins coop.

"On s'fait fourrer par les gouvernements, on s'fait

fourrer par la fédérée", confie un éleveur inquiet.

Invité à préciser ses accusations, il répond que les marchandises étaient souvent moins chères dans les magasins reconnus comme étant de type capitaliste.

"D'ailleurs, rappelle Réjean Labarre, du service de l'information de l'UPA, les intrants, dans l'Est, sont beaucoup plus chers qu'ailleurs au Québec."

Les mêmes luttes
Le comité de solidarité des travailleurs de Rimouski en a profité pour rappeler les similitudes des combats que mènent les travailleurs de Rimouski.

"Actuellement, précisément, les producteurs agricoles vendent le boeuf \$0.20 la livre, en moyenne, alors qu'il en coûte \$0.60 pour le produire, tout comme les travailleurs gagnent en moyenne \$3 l'heure et qu'il leur en coûte \$4 l'heure pour vivre."

Prenant comme acquis que les consommateurs doivent payer de plus en plus cher leur nourriture, le comité ne doute pas que "nous luttons contre les grosses compagnies qui font des profits excessifs sur le dos des travailleurs et des agriculteurs."

"Nos luttes sont les mêmes, c'est tous ensemble que nous obtiendrons des résultats", conclut-on.

La Beauce goûte à la médecine de 250 producteurs agricoles

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Au moins 250 cultivateurs de la Beauce ont manifesté, hier après-midi, sur la route 23, bloquant la circulation, pendant près de cinq heures, à Ville Sainte-Marie; et certaines de leurs voitures ont même "échappé" du fumier en quelques endroits en guise de souvenir.

Quelques centaines d'automobilistes et de nombreux camionneurs ont ainsi été plus que sensibilisés aux problèmes dénoncés par les agriculteurs. Beaucoup de ces automobilistes et surtout les conducteurs de gros camions-remorques ont maugré, en vain, évidemment, signalant que ce ne sont pas les petits salariés, ni l'homme de la rue qui sont responsables des problèmes agricoles, car ils payent déjà cher les aliments.

Bien que la manifestation se soit déroulée dans le calme, sous la surveillance passive de plusieurs policiers, il est ressorti plusieurs anecdotes. Per-

sonne n'avait vraiment de responsabilité; beaucoup des cultivateurs présents s'improvisaient "organisateurs", et l'on peut même dire qu'il y a eu trois groupes distincts de manifestants.

Un premier groupe est parti de Vallée-Jonction, vers midi, alors qu'un autre partait de Saint-Bernard, plus au nord, pour la rencontre à Sainte-Marie. La marche des tracteurs fut très lente, et occupa toute la largeur du chemin.

Comme par hasard, des chariots à fumier se sont mis à échapper des "cadeaux" à la sortie du village de Vallée-Jonction. C'était du fumier de porc, semble-t-il, et cela a pour effet de laisser une odeur qui est pratiquement insupportable... Elle imprègne jusque dans l'automobile. Il y a de quoi être sensibilisé...

Le groupe de manifestants qui a fait preuve de plus d'audace venait cependant de Saint-Bernard. Aucun moyen ne fut négligé pour faire reculer les automobiles. Celles dont les conducteurs se mon-

traient trop obstinés, recevaient des oeufs dans le pare-brise. Même l'autobus fut obligé de reculer devant la menace d'une grosse pelle de tracteur. Le camion du Soleil, retenu par toute cette troupe, a écopé d'un bon deux heures de retard.

Des charrues et des herbes, attachées à des tracteurs, ont naturellement travaillé un peu sur l'accotement de la route. Les niveleuses du ministère de la Voirie auront de l'ouvrage pendant plusieurs heures.

Le plus long blocage de la circulation a été effectué au centre-ville de Sainte-Marie, où les divers groupes de manifestants se sont finalement rassemblés. Pendant presque tout l'après-midi, toutes les voies d'accès au centre-ville ont été complètement obstruées. C'était la grande pollution... Les conducteurs des fardiers avaient beau faire gronder très fort leur moteur, il n'y avait rien à faire.

Pas bêtes, les cultivateurs sont descendus des tracteurs; ils se sont servis à la cantine et ont discuté calmement dans la rue.

A force d'essais dans le parcour des ruelles, de nombreux automobilistes et camionneurs s'en sont sortis indemnes, avant la fin de la manifestation (17 heures et 12 minutes).

Prévenus du blocus, de nombreux conducteurs de véhicules ont emprunté, à 20 milles à l'heure, la petite route sise à l'ouest de la rivière Chaudière. Cette route est en réparation, entre Vallée-Jonction et Sainte-Marie, et quelques camionneurs y ont eu de sérieux tracasseries.

Enfin, il y a eu quelque 75 cultivateurs, venus de Tring-Jonction, de Saint-Odilon, de Saint-Joseph et de Saint-Frédéric, qui ont fait escale à l'encan d'animaux, entre Vallée-Jonction et Sainte-Marie. Passant sur la route 23, presque une heure après le premier groupe, celui-ci a constaté que l'encan commençait son activité, malgré qu'une annonce contraire avait été faite le matin.

Ces cultivateurs ont donc boycotté l'encan, pendant un couple d'heures, et ils n'ont pas maché leurs mots à l'endroit des acheteurs, "exploiteurs de la classe agricole". Les manifestants sont repartis vers 17 heures et l'encan a repris quelque temps après.

A l'aide de haut-parleurs, dans la ville de Sainte-Marie, des représentants de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud ont expliqué les objectifs de cette campagne de sensibilisation. Le président, M. Joseph Leblanc, a signalé, par exemple, la nécessi-

té d'indexation des prix de tous les produits agricoles selon les coûts de production, de même que le besoin d'une aide suffisante, immédiate, aux producteurs de boeuf. Sans cela,

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
VILLE DE BEAUPRE
Aux Contribuables de la
surdité municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la surdité municipalité, QUE:

LE SAMEDI 16 NOVEMBRE 1974, A 10:00 HEURES DE L'AVANT-MIDI, A LA MAIRIE DE BEAUPRE, SISE A 216, RUE PREVOST, (Salle du Conseil) VILLE DE BEAUPRE, IL Y AURA VENTE PAR ENCAN D'OBJETS NON RECLAMES AU SERVICE DE LA POLICE DE LA VILLE DE BEAUPRE, DES ARTICLES SUIVANTS:

- 50 paires de ski de marques reconnues (adultes)
- 7 paires de ski de marques reconnues (enfants)
- 14 paires de bottes de différentes marques et grandeurs (adultes & enfants)
- 21 supports pour bottes.
- 1 lot de bâtons de bonne qualité.
- 4 bicyclettes.

LE TOUT SERA MIS A L'ENCHERE ET VENDU POUR ARGENT COMPANT.

JEAN-PAUL PARE, H.C.S. DONNE à Beauce, ce 25e jour d'octobre mil neuf cent soixante-quatorze.

Jean-Paul Pare
Secrétaire-Trésorier

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC
(No: 1002-1-1394)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

1e— QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 4 novembre 1974, a adopté le règlement no 1002 concernant l'acquisition de la Fabrique St-Charles Borromée de l'immeuble connu sous le nom de "Salle Paroissiale" ainsi que l'emprunt au montant de \$30,000.00 pour en payer le coût;

2e— QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du soussigné;

3e— QUE le Conseil a fixé au 14 novembre 1974 à 7:00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, l'assemblée publique à laquelle les personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble imposable compris dans la Cité de Charlesbourg, et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, d'approuver ledit règlement no 1002 ou pour demander que ce règlement soit soumis aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, par voie de scrutin, conformément à l'article 503 de la Loi des Cités et Villages.

Charlesbourg, ce 6 novembre 1974.
Le Greffier de la Cité:
ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.



Les producteurs agricoles ont encore fait boucherie sur la place publique, hier, à Rimouski comme dans la Beauce.

C. LECLERC & FILS
BOUCHERIE - EPICERIE - FRUITS ET LEGUMES
862 est, rue Saint-Joseph - 622-2786
A l'entrée est du MAIL ST-ROCH (coin St-Dominique)
ATTENTION SPECIALE RESTAURATEURS PRIX DU GROS

STEAK HAUT RONDE FRAIS DE L'OUEST	\$1.49	DINDE Canada Cat. Utilité de 5 à 16 lb	\$0.65	VEAU roulé congelé	\$1.29
HAUT DE COTE BOEUF DE L'OUEST	\$0.59	CUISSES DE POULET Congelées - 10 lb et plus	\$0.75	CHOPS DE VEAU	\$1.29
RIB-STEAK ou T-BONE DE L'OUEST	\$1.29	PETIT SPARE RIBS AILES DE POULETS	\$0.39	ROTTI DE LARD SOC ou EPAULE, 6 à 8 LB	\$0.89
BOEUF FRAIS HACHE Toutes les heures	\$1.19	POULES Cat. "B" congelées, 2 à 4 lb, Canada	\$0.39	COTELETTES DE LARD DANS LA LONGUE	\$1.39
HAUT DE RONDE De boeuf congelé	\$1.39	POULETS CAT. UTILITE CANADA Frais et congelés, 6 à 8 lb	\$0.69	LARD SALE GRAS Pour lèves au lard	\$0.39
ROSBIF FRANCAIS DE L'OUEST	\$1.69	POULETS Frais et congelés, 6 à 8 lb	\$0.69	CHETONS FRAIS DE CHEZ NOUS	\$0.99
ROSBIF SURLONGE Boeuf de l'ouest frais	\$1.49	FESSE DE JAMBON Frais, moitié ou complète	\$0.89	TETE FROMAGEE 3 BOLS POUR	\$0.99
BAS et TRAYERS De côte de boeuf	\$0.39	JAMBON COTTAGE	\$1.09	SAUCISSES FRAICHES OU FUMEES 3 LB POUR	\$1.19
DEVANT DE BOEUF DE L'OUEST PREPARE Pour le congelateur	\$0.59	JAMBON PICNIC 6 lb et plus	\$0.79	OEUPS PEE WEE 3 DOUZ.	\$1.49
LANGUES CONGELEES De boeuf	\$0.89	FESSE DE VEAU FRAIS	\$1.49		

STATIONNEMENT GRATUIT CHEZ ASSH

LE Syndicat DE QUÉBEC

● MAIL ST-ROCH ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS



Bernina 817

- Points spéciaux pour les tissus extensibles
- Point de boutonnrière
- Point invisible
- Point Vari-Overlock
- Moteur à 2 vitesses
- Garantie à vie

Spécial 40⁰⁰

de réduction



Console en formica fini noyer

Spécial 39⁹⁵



Nouvelle Omega 'Ultra', zigzag automatique

- Aiguille à 3 positions
- Griffes escamotables
- Point zigzag pour faufiler
- Point pour fixer les boutons
- Moteur spécial
- Construction solide
- 20 ans de garantie

Spécial 99⁰⁰



Console en formica fini noyer

Spécial 69⁹⁵

Syndicat, Centre Bernina et Omega, Mail St-Roch, 2e étage, Place Laurier.

Bourassa choqué par les "abus"

par Jacques DUMAIS

La colère verte a finalement gagné le premier ministre Robert Bourassa qui, avec fougue et force nervosité, a effectué de magistrales pirouettes, hier, devant les questions de l'Opposition, et condamné les récentes manifestations des agriculteurs québécois dont les "abus", a-t-il dit, sont réprouvés par l'"immense majorité" de leur confrérie.

En réponse au député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, le premier ministre a cependant promis d'étudier l'à-propos de convoquer la commission parlementaire de l'Agriculture après l'entretien qu'il aura, demain, avec les membres du conseil exécutif de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

M. Bourassa a déploré la situation qui anime le monde agricole soutenant par contre qu'elle n'était pas attribuable au Québec seul, mais également à l'ensemble du marché commun agricole nord-américain notamment en ce qui touche l'intrusion des grands intermédiaires qui privent l'agriculteur québécois de profits substantiels.

Le premier ministre a rappelé que ce problème était d'une portée beaucoup plus fédérale-provinciale que québécoi-

se. Ce à quoi le leader de l'Opposition péquiste, M. Jacques-Yvan Morin, a répondu que le Parti libéral faisait du "fédéralisme sur le dos des agriculteurs". M. Bourassa a alors accusé son vis-à-vis de faire de la petite politique sur le dos de ces mêmes agriculteurs et de stimuler les "agitateurs" du Parti québécois.

Le chef du gouvernement a également eu maille à partir avec le leader unioniste Maurice Bellemare qui le flagellait pour son manque de leadership dans la crise agricole.

Incompris de tous, M. Bourassa se défendait en disant qu'il était facile de critiquer pour une Opposition qui n'a pas à gouverner dans le contexte d'une inflation de 10 à 12 pour cent.

Le dialogue vert donna également lieu à de joyeux échanges entre M. Bellemare et le whip libéral Louis-Philippe Lacroix.

M. Lacroix: "Votre démagogie, c'est de la poudre Johnson."

M. Bellemare (député de Johnson): "Vous êtes déjà, vous, le député des Îles-de-la-Madeleine, une assez grande croix pour votre parti. Ouvrez-la grande puis fermez-la sec."

M. Lacroix: "Elle n'est pas forte votre belle mort..."

A chacun son beurre

par Michel MORIN

Le gouvernement fédéral a l'intention de permettre la mise en marché d'un beurre de première catégorie, qui serait mieux protégé, et de beurres ayant moins de 80 pour cent de matières grasses, qui se vendraient moins cher.

S'adressant hier aux membres du Conseil de l'industrie laitière réunis en congrès à l'hôtel Hilton à Québec, M. Alain Lévesque, surveillant régional au ministère de l'Agriculture du Canada, a confirmé que les projets de règlements à cet effet seront prochainement soumis aux producteurs. Dans environ six mois, ils seront adoptés et ainsi, s'il n'en tient qu'au gouvernement fédéral, les consommateurs auront le choix entre un beurre des riches et un beurre des pauvres.

Tout d'abord, en ce qui concerne ce "beurre des riches", il devra faire les frais d'un nouvel emballage. Pourquoi? Parce que ce beurre de première catégorie n'en porte souvent que le nom. Ainsi, le parchemin qui l'enveloppe ne le protège nullement contre la lumière; d'où les phénomènes de dégradation et d'oxydation. Selon M. Lévesque, il existe de la part des inspecteurs fédéraux beaucoup de tolérance à ce sujet. Parfois on a retrouvé

jusqu'à 50 pour cent des échantillons qui avaient subi des pertes significatives.

La concentration accéléérée des laiteries depuis surtout la fin des années '60 a conféré au produit une durée de tablette plus longue. D'où le besoin de le mieux protéger. Dans l'état actuel des règlements, le fabricant qui fait plus d'efforts pour protéger son produit peut être la victime de d'autres moins soucieux de sauvegarder la qualité de leurs produits.

D'autre part, en permettant aux producteurs la mise en marché de beurres ayant moins de 80 pour cent de matières grasses provenant du lait, le gouvernement fédéral compte réactiver toute une partie du marché.

Depuis nombre d'années, les producteurs tiennent les marchés du beurre et du lait en poudre comme moins payants. Si ces "beurres du pauvre" étaient légalisés et vendus jusqu'à 50 pour cent de moins cher que le beurre de première catégorie, les laiteries pourraient venir en concurrence directe avec les fabricants de margarine.

Cette nouvelle politique, si elle est adoptée, viendrait au moment où le beurre importé compte pour 10 pour cent du marché.

Québec avoue un échec

par Marc LESTAGE

Le sous-ministre adjoint à l'Agriculture du Québec, M. Lucien Bissonnette, a confirmé l'information publiée dans Le Soleil, hier, selon laquelle le gouvernement est incapable de respecter toutes les ententes prises avec des producteurs à l'intérieur de son programme d'élevage de bovin (FD).

Cette précision apparaît d'ailleurs dans une récente circulaire remise aux éleveurs concernés.

"Plusieurs d'entre vous s'inquiètent au sujet des retards dans les expéditions de génisses pour cet automne.

"Nous devons vous dire que ces retards, qui sont indépendants de notre volonté, ont été causés par le bris des contrats des acheteurs qui, face à la situation actuelle du prix du boeuf, ne voulaient plus payer le prix convenu."

En des mots clairs, cela explique la mévente des derniers jours. On se rappelle que des producteurs, à qui le gouvernement avait assuré un prix d'achat moyen de \$1.15 la livre par contrat, ont été dans l'obligation de reprendre la livraison de leurs animaux.

Il est cependant difficile d'établir le pourcentage des défections.

Ainsi, dans le cas de Saint-Romuald, où une vente était organisée, le 1er novembre, par l'intermédiaire de la Coopérative

Saint-Joseph de Beauce et Bouvimex, environ 200 des 900 génisses offertes ont été refusées.

Les prix payés se sont établis par ailleurs à \$1 la livre pour une partie des animaux vendus (750) et à seulement \$0.50 la livre pour 42 autres sujets. C'est moins que le prix assuré par contrat de toute façon. "Et ça ne règle surtout pas le cas des éleveurs qui restent avec des animaux sur les bras", commentait Gérard Dubois, de Plessisville, sur ce point au début de la semaine.

Optimisme
Tandis que les contrats d'élevage "protégés" par le ministère ne semblent plus être valides, on explique que le gouvernement poursuit des démarches afin de trouver de nouveaux acheteurs pas tout à fait aussi généreux.

C'était du moins ce qu'affirmait M. Bissonnette dans son récent communiqué. Il encourageait aussi les producteurs à accepter l'offre moins généreuse que promise puisque "il est préférable, dans le contexte actuel, de laisser partir les génisses à ce prix, plutôt que d'être obligés de les hiverner, en attendant que le litige avec les premiers acheteurs soit réglé".

LE Syndicat DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS



Canadian Hat

La douce séduction

Du raffiné vison pastel à l'emmitoufflant renard, découvrez la vraie séduction... celle de la fourrure, interprétée par Canadian Hat.

A. Derby en vison pleine peau.		E. Chapeau en vison pleine peau, avec quadruple revers.
Pastel ou saphir	125.00	Pastel
Kohinor	159.00	Perle ou chamois
B. Boule avec revers, en renard norvégien bleu ou rouge, pleine peau.	117.00	Violet
C. Casquette 'New Look' en ocelot naturel, pleine peau.	179.00	Kohinor
D. Boule de lynx naturel, pleine peau.	159.00	F. Chapeau de style basque en rat musqué, pleine peau.
		Naturel
		Loutre, blanc polaire, pépite ou bleu.
		51.00
		55.00

Syndicat. Chapeaux de fourrure. Mail St-Roch, 3e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.

SPÉCIAUX

DE FIN DE SEMAINE



Phono manuel Deluxe, compatible stéréo, de Symphonic

Amplificateur de grande puissance à état solide. Contrôles séparés pour le volume et la tonalité. Haut-parleur à l'avant. Table tournante à 4 vitesses. Cartouche pivotante avec aiguille stéréo. Adaptateur pour 45-tours. Fini solide présenté dans les tons turquoise orné doré avec blanc perle.

Valeur de 36.95

Spécial 28⁹⁷

Autres modèles en spécial

Valeur de 24.95

Spécial 19⁹⁷

Valeur de 57.00

Spécial 44⁹⁷

Syndicat. Appareils électriques. Mail St-Roch, 6^e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.



Tuques

Plusieurs modèles au choix, en tricot de laine ou d'acrylique, à motifs ou unis avec insigne. Rouge, bleu, vert, jaune, rose, marine, brun, orange ou bordeaux.

Valeurs de 5.00 à 6.50

Spécial 3⁸⁷

Valeurs de 7.00 à 9.00

Spécial 5⁸⁷

Syndicat. Chapeaux. Mail St-Roch, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys.



Gants sport

Modèle très chaud en peau d'agneau retournée. Surpiquées sur le dos. Champignon, ton, beige, porc ou brun. P.M.G.

Valeurs de 20.00 à 23.00

Spécial 17⁸⁷

Syndicat. Gants. Mail St-Roch, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys.



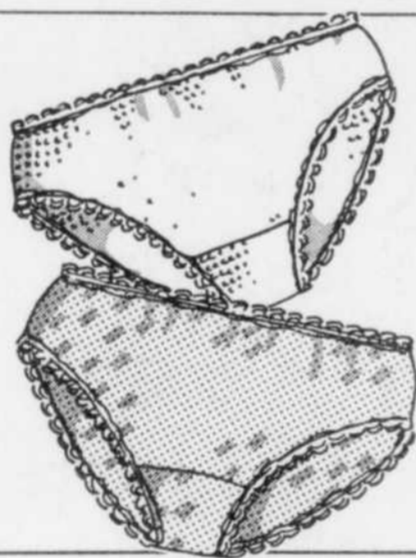
Robe de nuit longue

Un modèle de Molycaire en triacétate Arnel très léger et frais. Fines bretelles retenant le corsage ajusté et froncé. Jupe évasée. Teintes et imprimés au choix. TP.P.M.G.

Valeur de 11.00

Spécial 6⁸⁷

Syndicat. Lingerie. Mail St-Roch, 4^e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.



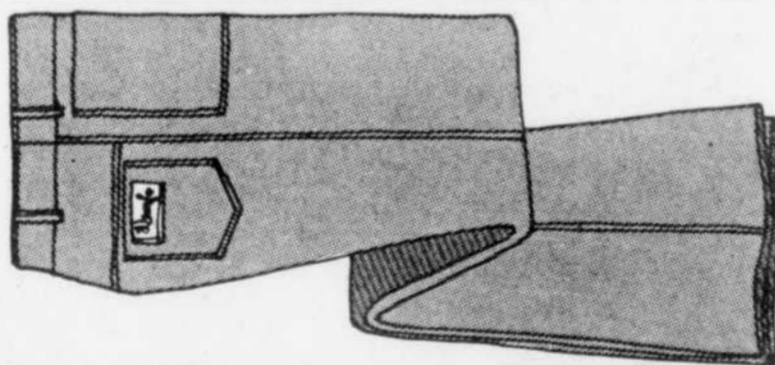
Culottes bikinis

Très jolis modèles féminins, en 100% nylon. Entre-jambes doublé de ratine. Deux modèles au choix dans des teintes variées. P.M.G.

Valeur de 1.50

Spécial .77

Syndicat. Lingerie. Mail St-Roch, 4^e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.



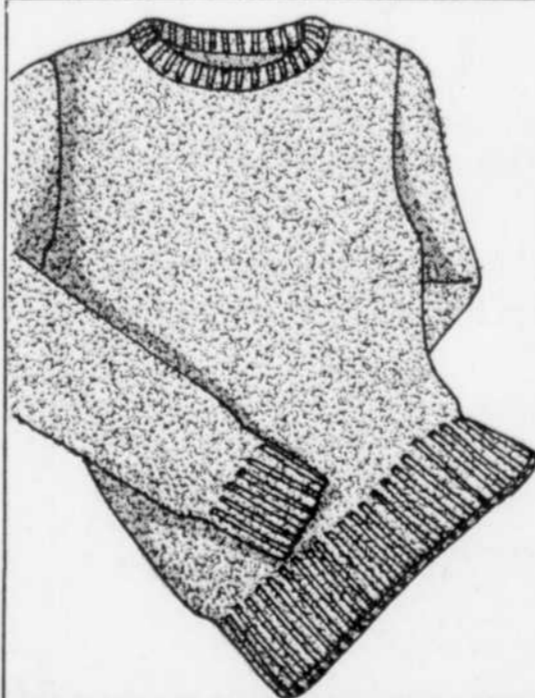
Jeans Wrangler pour homme

Modèle en 100% coton marine, avec jambes légèrement évasées. Larges passants pour ceinture et 4 poches. 26 à 38.

Valeur de 16.00

Spécial 10⁹⁷

Syndicat. Sport pour hommes. Mail St-Roch, 2^e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.



Gilet en tricot broissé, pour homme

A porter sur une chemise, un gilet en gros tricot broissé d'acrylique et mohair. Taille et poignets largement cotelés. Encolure près du cou. Bleu poudre, beige, rouille, jaune, noir ou marine. P.M.G.TG.

Valeur de 16.00

Spécial 9⁹⁷

Syndicat. Mercerie pour hommes. Mail St-Roch, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys.



Ensemble de ski

Un élégant duo en 100% nylon, découpé d'un fin quadrillé surbrodé. Doublure en 100% nylon et chaude entredoublure en polyester. Blouson court avec patte de fermeture zippée et pressurisée. Salopette 'grand-père'. Bourgogne ou marine. 8 à 16 ans.

Valeur de 110.00

Spécial 66⁸⁷

Syndicat. Sport pour dames. Mail St-Roch, 3^e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

POUR TROIS JOURS SEULEMENT

AU **Syndicat**
DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

HEURES D'OUVERTURE POUR MAIL ST-ROCH, PLACE LAURIER et PLACE FLEUR DE LYS: 9h.30 à 17h.30, jeudi et vendredi 9h.30 à 21h., samedi 9h.30 à 17h.